



CF Item Barcode Sign

Page 2
Date 25-Jan-2007
Time 6:13:38 PM

Login Name Adhiratha Keefe



CF-RAI-USAA-DPP-LIB-2007-00553

Expanded Number **CF-RAI-USAA-DPP-LIB-2007-00553**
External ID **CF-DRC-1992-SIT-ANAL-FEM-ENF-02**
Title

Analyse de la Situation des Enfants et des Femmes au Congo. 1992.Part 02 of 03 for scanning Part 2 =. (p. 87-154)

Date Created / From Date **15-Jan-1992 at 11:38 AM** Date Registered **15-Jan-2007 at 11:38 AM** Date Closed / To Date

Primary Contact **Off of the UNICEF Rep, Brazzaville**
Owner Location **Information Management Unit DPP/SI**
Home Location **CF-RAF-USAA-DB01-2007-00084 (In Container)**
Current Location/Assignee **Information Management Unit DPP/SI since 25-Jan-2007 at 11:13 AM**

FI2: Status Certain? **No** Itm Nu01: Number of Pages **0**
FI3: Record Copy? **No**

Itm Fd01: In, Out, Internal Rec or Rec Copy

Contained Records
Container **CF-RA-BX-USAA-DB01-2007-0009: UNICEF Publications received in the Information Management Unit, Category Z "Country R**

Date Published Fd3: Doc Type - Format Priority

Record Type **A01 DPP-LIB ITEM**

Document Details Record has no document attached.

Print Name of Person Submit Image

Signature of Person Submit

Number of images without cover



ANK

Scam

Scam

Scam

Be Here

IV.

Nutrition et sécurité alimentaire



RESUME

La malnutrition existe au Congo et sa forme la plus courante en est la "Malnutrition Protéino-Energétique". Elle se manifeste de quatre façons: le retard de croissance, la maigreur, l'insuffisance pondérale (poids insuffisant en fonction de l'âge) et le faible poids à la naissance.

Entre 10 et 14 pourcent des nouveaux-nés ont un faible poids à la naissance. Quatre pourcent des enfants d'âge scolaire sont maigres, 17% ont une insuffisance pondérale et plus de 20% un retard de croissance. C'est donc un cinquième des enfants de moins de 5 ans qui souffre de malnutrition et, dans certaines régions, jusqu'à 40%. La prévalence la plus forte de cette malnutrition s'observe entre 3 et 24 mois. Au delà, elle diminue ... mais le retard de croissance se maintient en milieu rural et parfois, comme dans les massifs montagneux du Mayombe et Chaillu, il augmente.

Dans la distribution géographique de la malnutrition les zones rurales sont, de très loin, les plus mal loties. Un certain nombre de facteurs tenant aux conditions de vie et à l'environnement socio-économique expliquent cette malnutrition de la campagne et des forêts congolaises. Le niveau économique de la famille, l'activité des mères (agricultrice surtout), l'origine de l'eau de boisson, la composition du plat familial et la distance au principal axe de communication contribuent au retard de croissance. Il y a un lien direct entre la maigreur des enfants de moins de cinq ans et la composition du plat familial, l'origine de l'eau de boisson et l'absence de latrines.

Parmi les femmes, les agricultrices surtout sont victimes de la malnutrition (20%). Il y a une corrélation entre le retard de croissance des enfants et la maigreur de leur mère. Le retard de croissance, comme manifestation de la malnutrition, est aujourd'hui considéré comme l'un des meilleurs indicateurs du niveau de développement d'un pays. Il est la marque d'un mal ou d'un sous-développement et constitue un facteur récurrent de la persistance de ce mal-développement. Les retards de croissance, acquis au plus jeune âge, augmentent les risques de mortalité et de morbidité infectieuse. Les moindres capacités de l'enfant retardé en taille à explorer son environnement, à faire son apprentissage et à profiter pleinement de l'éducation scolaire induisent, à terme, une moins bonne productivité. C'est donc toute la société, dans ses composantes sociales, économiques et culturelles qui en pâtit.

Comme facteur de développement, le bon état nutritionnel des mères et des enfants est une priorité et des interventions s'imposent.

- identifier et surveiller les facteurs biologiques, écologiques, sociaux et économiques liés aux petites tailles;
- assurer une alimentation correcte est la condition sine qua non de l'efficacité de toute autre intervention sanitaire;
- utiliser la prévalence du retard de croissance, et son évolution, comme indicateur d'impact des interventions de développement;
- considérer que la lutte contre la malnutrition implique une approche intégrée où interviennent les projets d'assainissement, de communication et de transport, de développement rural.

Quelques indicateurs.

En 1987, 13% des enfants urbains et 22,1% des enfants ruraux avaient un faible poids à la naissance.

20,5% des enfants de moins de 5 ans ont un retard de croissance
27,5% à la campagne
13,7% dans les villes
40% dans les massifs du Mayombe et du Chaillu

17% des enfants de moins de 5 ans ont une insuffisance pondérale
10,7% en ville
24% dans les campagnes

4,2% des enfants de moins de 5 ans sont maigres
2,8% dans les villes
5,6% dans les campagnes.

Facteurs associés à la malnutrition: niveau économique des ménages, activités des mères, zones écologiques, typologie alimentaire, origine de l'eau de boisson et distance à l'axe de communication (pour le retard de croissance); zone écologique, typologie alimentaire, origine de l'eau de boisson et absence de latrines (pour la maigreur).

21% des mères en zone rurale et 12% des mères en ville sont maigres.

Durée moyenne de l'allaitement: 18,5 mois.

Dépendance alimentaire du pays: 1982: 33 milliards de CFA; 1986: 70 milliards de CFA.

Fréquence des pesées:

- A un mois: 35% dans les centres secondaires du sud, 23,7% dans les zones rurales du sud.
- A 12 mois: 9,5% dans les centres secondaires du sud, 5,1% dans les zones rurales du sud.

I. SITUATION NUTRITIONNELLE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Bien que des états de malnutrition liés à des carences en oligo-éléments nutritifs (Iode ou Fer) existent dans le pays, la malnutrition la plus préoccupante concerne la Malnutrition Protéino-Energétique. Celle-ci recouvre les mécanismes impliqués dans l'utilisation protéino-énergétique nécessaire pour l'accomplissement des activités d'entretien, de croissance, de reproduction et de production de l'organisme. La Malnutrition Protéino-Energétique (MPE) résulte d'un apport insuffisant en énergie (calories) et en protéines, ou de facteurs pathologiques affectant la digestion, l'absorption, le transport et l'utilisation de ces nutriments. Ainsi, les maladies infectieuses affectent à la fois l'apport alimentaire et les autres processus.

La MPE revêt le plus fréquemment trois formes :

- un retard de croissance (taille insuffisante en fonction de l'âge).
- une maigreur (poids insuffisant en fonction de la taille).
- une insuffisance pondérale (poids insuffisant en fonction de l'âge). Cette dernière résulte de l'effet combiné des deux formes précédentes.

Les formes sévères de MPE concernent le "Marasme" et le "Kwashiorkor". Par convention, les termes maigreur, retard de croissance et insuffisance pondérale correspondent dans le texte à des indices anthropométriques (respectivement Poids en fonction de la Taille, Taille en fonction de l'Age et Poids en fonction de l'Age) inférieurs à 2 écarts-types en dessous de la moyenne de référence.

1 SITUATION NUTRITIONNELLE DE L'ENFANT

1.1 MALNUTRITION PROTEINO ENERGETIQUE

1.1.1 Faible poids de naissance

Un poids de naissance insuffisant (par convention inférieur à 2500 grammes) est l'aboutissement, en l'absence de prématurité, d'un stress nutritionnel foetal. Depuis 1985, le pourcentage de faibles poids de naissance semble stationnaire.

Tableau 1: Pourcentage de faibles poids de naissance

| Zone | Année : | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 |
|-------------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Urbaine (1) | | 11,3% | 9,3% | 12,3% | 13% | 10,4% | 13,3% |
| Rurale (2) | | 12,5% | 11,9% | 13,4% | 22,1% | | |

On peut rappeler que dans la population de référence¹, le pourcentage de faibles poids de naissance ne dépasse pas 4%. Les résultats obtenus en zone rurale concernent des poids vérifiés chez 58% des enfants de l'échantillon, pour lesquels cette information a pu être obtenue. L'augmentation importante notée en 1987 est à interpréter avec précaution dans la mesure où elle ne semble pas correspondre à la tendance dégagée par les autres chiffres d'une prévalence se situant entre 10% et 12%.

1.1.2 Retard de croissance, maigreur et insuffisance pondérale.

Les résultats d'une étude effectuée à Brazzaville parmi des enfants issus de milieux socio-économiques

¹ Depuis 1977 et sur recommandation de l'OMS, les analyses de l'état nutritionnel, basées sur l'anthropométrie, se réfèrent à une population type de jeunes nord-américains qui furent étudiés durant une longue période (de 0 à 18 ans). Il s'agit de la population de référence NCHS (National Centre for Health Statistics).

privilegiés (3) n'ont pas montré de différences significatives entre leur état nutritionnel et celui de la population de référence. Les résultats de l'enquête nutritionnelle nationale en zone rurale ne montrent pas de différences significatives selon le sexe, quel que soit l'âge ou la localisation géographique (2). Le Tableau 2 résume l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, mesurés en 1986 et 1987 au niveau national (1,2).

Tableau 2: Classification de Waterlow (enquête nutritionnelle nationale en zone rurale : réf. 2)

| Poids en fonction de la taille | Taille en fonction de l'âge | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|-------------------------|
| | Normal ≥-2 E.T | Maln. modérée <-2 E.T et ≥-3 E.T | Maln. sévère <-3 E.T |
| Normal ≥-2 E.T | 68,2% | 19% | 6,7% |
| Maln. modérée <-2 E.T et ≥-3 E.T | 3% | 1,1% | 0,8% |
| Maln. sévère <-3 E.T | 0,7% | 0,25% | 0,23% |

La proportion d'enfants atteints de MPE est significativement plus élevée en zone rurale qu'en zone urbaine, et ce à la fois pour le retard de croissance, la maigreur et pour cet indice composite qu'est l'insuffisance pondérale. Le type de MPE de loin prédominant est le retard de croissance (voir aussi Tableau 3 : classification de Waterlow). Celui-ci est le principal facteur explicatif de l'importance de l'insuffisance pondérale. On notera cependant le taux non négligeable de maigreur sévère (2,5%).

Tableau 3: Etat nutritionnel des enfants d'âge colaire (niveau national. Ref : 1,2).

| Type de MPE : | Insuffisance pondérale (P/A < -2 E.T) | Retard de croissance (T/A < -2 E.T) | Maigreur (P/T < -2 E.T) |
|---------------------|--|--|----------------------------|
| Pop. totale | 17,2% | 20,5% | 4,2% |
| Pop. urbaine | 10,7% | 13,7% | 2,8% |
| Pop. rurale | 23,9% | 27,5% | 5,6% |
| Degré de sévérité : | | | |
| - modérée | 14% | 15,1% | 1,7% |
| - sévère | 3,2% | 5,4% | 2,5% |
| Sexe : | | | |
| - masculin | 18,1% | 21,3% | 4,7% |
| - féminin | 15,8% | 19,1% | 3,6% |
| Age (mois) : | | | |
| 0-11 | 10,8% | 9,2% | 2,7% |
| 12-23 | 23,5% | 26,4% | 9,7% |
| 24-35 | 16,7% | 21,1% | 2,4% |
| 36-47 | 17,6% | 22,2% | 2,5% |
| 48-59 | 17,2% | 25,4% | 2,9% |
| 0-59 | 17,2% | 20,5% | 4,2% |

L'examen de la distribution de la malnutrition selon l'âge fournit des renseignements très utiles sur les périodes à risque ainsi que sur les mécanismes les plus probables (figure 1).

On note ainsi que le retard de croissance apparaît plus précocément que la maigreur dès le troisième mois. Cela correspond, pour la plupart des enfants à l'introduction des premières bouillies de sevrage. Ce phénomène, également observé à Brazzaville, laisse à penser que les retards de croissance au Congo n'apparaissent pas systématiquement à des périodes prolongées ou répétées de maigreur (2). D'où l'hypothèse que ces retards de croissance précoces sont liés à une diversification alimentaire mal adaptée .

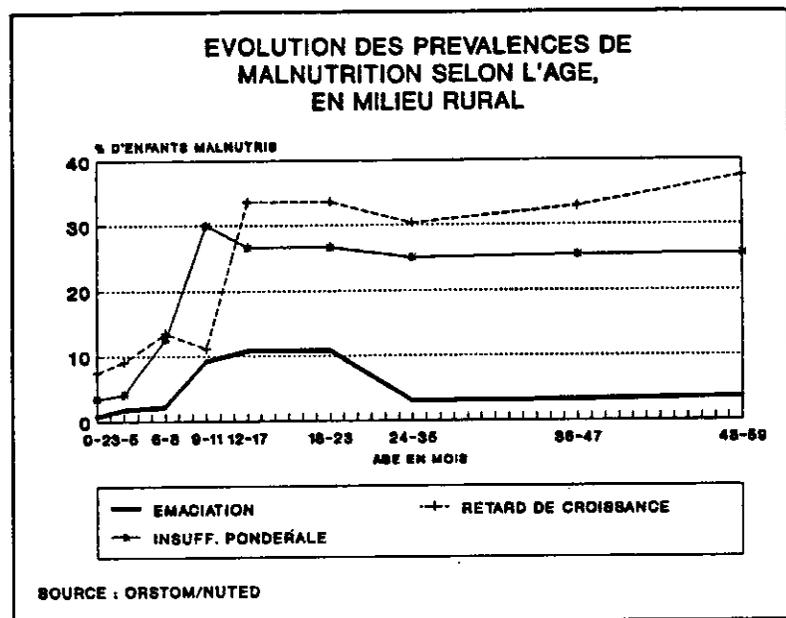


Figure 1

Au cours de la seconde année, on observe une augmentation rapide des prévalences de retard de croissance et de maigreur qui atteignent un pic respectivement vers 18 et 15 mois. Pendant cette période, il semble très probable que la maigreur soit l'un des principaux facteurs à l'origine de l'accumulation des retards de croissance. L'on rejoint ici les observations faites dans la plupart des autres pays en voie de développement, à savoir que les épisodes de maigreur au cours de cette deuxième année résultent de la conjonction et de l'interaction de problèmes alimentaires (arrêt de l'allaitement maternel pour la plupart, sevrage inadéquat quantitativement et qualitativement) et de problèmes infectieux (pic d'incidence des diarrhées, autres maladies infectieuses)(2).

Après deux ans, les prévalences de maigreur reviennent à un niveau comparable à celui observé dans la population de référence. Contrairement à Brazzaville où le retard de croissance régressait entre 18 et 23 mois de 29 (1) pour se stabiliser après la seconde année autour de 11-13%, en zone rurale le retard de croissance continue à progresser (moins fortement cependant qu'entre 12 et 24 mois) pour atteindre près de 40% vers l'âge de 5 ans (1,2). Contrairement à Brazzaville, il semble que les conditions alimentaires et sanitaires en milieu rural ne permettent pas un rattrapage après la période critique de la seconde année de vie. Autre point important à noter, en zone rurale la prévalence de l'insuffisance pondérale se stabilise après 24 mois et reflète en grande partie l'importance du retard de croissance plutôt que la maigreur. L'existence de variations saisonnières de l'état nutritionnel, en fonction notamment du cycle agricole, n'est pas documenté au Congo.

Les figures 3 et 4 comparent l'état nutritionnel des enfants d'âge colaire au Congo et dans d'autres pays africains (2). On constate que le Congo ente des niveaux de retard de croissance en général légèrement plus faibles qu'ailleurs. Par contre, les niveaux de maigreur sont plus élevés au Congo.

L'évolution des prévalences de malnutrition est assez identique pour tous les pays concernés. On constate également que, si les niveaux de maigreur sont à leur maximum au cours de la seconde année pour tous les pays, le Congo ente cette particularité supplémentaire que le niveau de maigreur est anormalement élevé dès le second semestre de la première année de vie.

Tableau 4: Prévalences de malnutrition (enfants 0-59 mois) selon les zones écologiques, en référence avec un groupe spécial d'enfant de milieu socio-économique favorisé Brazzavillois (1,2,3).

| | Maigreux | Retard de croissance | Insuffisance pondérale |
|----------------------------------|----------|----------------------|------------------------|
| Groupe spécial (Brazza) | 0,6% | 2,3% | - |
| Brazzaville | 2,9% | 13,8% | |
| Forêt inondée du nord | 3% | 15,5% | 15,8% |
| Forêt éxondée du nord | 1,5% | 24,3% | 18,3% |
| Plateau central | 8,5% | 26,1% | 23,3% |
| Vallée du Niari | 3,5% | 27,3% | 20% |
| Massifs du Mayombe et du Chaillu | 5,6% | 38,8% | 30,5% |

Il apparaît d'emblée que les zones rurales sont de loin les plus défavorisées en termes de prévalence de malnutrition par rapport à Brazzaville (et probablement les autres grands centres urbains : Pointe Noire et Ilobongo). Parmi les zones écologiques, les plus touchées sont le Plateau central et les massifs du Mayombe et du Chaillu. Les enfants des quartiers de Brazzaville entent, quant à eux, des taux de malnutrition sans comparaison avec les taux observés parmi les enfants du groupe spécial issus de milieux socio-économiques favorisés (1,3) : 20,8% de retard de croissance à Mikalou, soit vingt fois plus que dans le centre de Brazzaville.

L'identification de groupes à risque en zone rurale est complétée par l'examen d'un certain nombre de facteurs socio-économiques. C'est ainsi que les facteurs les plus fréquemment associés à la MPE chez les enfants de moins de 5 ans (sans qu'il existe forcément de relation de cause à effet directe) sont (2) :

- pour le retard de croissance : le niveau économique des ménages, l'activité des mères (agricultrices), la zone écologique (voir tableau 4), la typologie alimentaire, l'origine de l'eau de boisson et la distance à l'axe principal de communication (plus de 100 km).
- pour la maigreur : la zone écologique (voir tableau 4), la typologie alimentaire, l'origine de l'eau de boisson et l'absence de latrines.

Tableau 5: Distribution de la malnutrition selon le niveau économique du ménage. enfants de 0-59 mois - enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (2)

| Niveau économique du ménage | Retard de taille | Maigreux |
|-----------------------------|------------------|----------|
| 0 | 35% | 15.4% |
| 1 | 28.2% | 11% |
| 2 | 27.9% | 8.1% |
| 3 | 23.9% | 17.5% |
| 4 | 20.3% | 5.5% |

Le niveau économique des ménages reente la valeur marchande de 13 biens d'équipement. Les intervalles correspondant aux différents niveaux sont : 0 (aucun bien possédé); 1 (≤63,000 CFA); 2 (64-123,000 CFA); 3 (124-233,000 CFA); 4 (>233,000 CFA).

Tableau 6: Distribution de la malnutrition selon l'activité des mères. Enfants de 0-59 mois - enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (2)

| Activité économique de la mère | Retard de taille | Maigreur |
|--------------------------------|------------------|----------|
| Agricultrice | 30.4% | 11.7% |
| Elève | 22.7% | 11.8% |
| Vendeuse | 20.5% | - |
| Commerce ou artisanat | 21.4 | - |
| Salariée | 19.1% | - |
| Sans profession | 9.9% | 12,7% |

Les résultats ne sont donnés que pour les groupes d'effectif > 20 (2). Les pourcentages correspondent à la prévalence de chaque type de MPE à l'intérieur des différentes catégories d'activité économique.

Tableau 7: Distribution de la malnutrition selon la typologie alimentaire. enfants de 0-59 mois - enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (2)

| Approvisionnement en aliments de base | Retard de taille | Maigreur |
|---------------------------------------|------------------|----------|
| Tous produits | 29.7% | 12% |
| Tous achetés | 18.7% | 7% |
| Produits + achetés | 27.2% | 11.6% |
| Autres possibilités | 44.8% | - |

Les résultats ne sont donnés que pour les groupes d'effectif > 20 (2). Les pourcentages correspondent à la prévalence de chaque type de MPE à l'intérieur des différentes catégories d'approvisionnement en aliments de base.

Tableau 8: Distribution de la malnutrition selon l'origine de l'eau de boisson. Enfants de 0-59 mois - enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (2)

| Origine de l'eau de boisson | Retard de taille | Maigreur |
|-----------------------------|------------------|----------|
| Robinet | 12.5% | 3.4% |
| Pompe | 19.4% | 5.2% |
| Puit | 34.6% | 7.2% |
| Pluie | 22.5% | 22% |
| Source | 28.2% | 13.2% |
| Rivière | 28.3% | 18% |

Les pourcentages correspondent à la prévalence de chaque type de MPE à l'intérieur des différentes catégories d'origine de l'eau de boisson.

Tableau 9: Distribution de la malnutrition selon l'équipement des habitations en latrine. Enfants de 0-59 mois - enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (2)

| ence de latrine | Retard de taille | Maigreur |
|--------------------|------------------|----------|
| Latrine à domicile | 28.1% | 9.9% |
| Pas de latrine | 25.7% | 15.5% |

Les pourcentages correspondent à la prévalence de chaque type de MPE à l'intérieur des différentes catégories d'origine de l'eau de boisson.

1.2 AUTRES CARENCES NUTRITIONNELLES

1.2.1 Troubles dus à la carence en iode (TDCI)

Les troubles dus à la carence en iode (TDCI), et sa manifestation la plus visible, le goitre, constituent un problème de santé publique dans le nord du pays et plus particulièrement dans la Région de la

Likouala, District de Dongou. Des cas dans les régions de la Sangha et de la Lékoumou ont également été mentionnés. L'étude la plus récente, effectuée en 1987 dans la District de Dongou (4), auprès de 872 personnes âgées de 0 à 39 ans, a indiqué une prévalence de goitre visible (II + III) dans 4,5% des enfants âgés de 0 à 4 ans. Dans certains villages visités, cette prévalence augmentait jusqu'à 23% (Bérandzoko). Parmi les femmes entre 20 et 39 ans, la prévalence de goitre visible (II + III) était de 41%. Parmi ces populations, les Pygmées sont moins touchés que les Bantous. Ceci pourrait s'expliquer par une moindre consommation de manioc chez les Pygmées. Les arguments plaidant en faveur d'un programme de lutte contre cette carence sont les suivants (4):

- les effets probables de cette carence sur la croissance des enfants, les anomalies congénitales, le développement intellectuel et socio-économique.
- l'incidence du crétinisme sous forme de surdi-mutité.

1.2.2 Carences vitaminiques

Les études portant sur les carences vitaminiques sont quasi inexistantes au Congo. Il est vrai que, comparé aux pays de la bande sahéenne, celui-ci est abondamment pourvu en aliments riches en vitamines de toutes sortes. Une étude récente sur le statut en Vitamine A de jeunes enfants âgés de 6 mois à 6 ans a été réalisée en 1988 dans les centres hospitaliers de Brazzaville et Pointe Noire (5). Celle-ci, utilisant la technique d'impression oculaire transférée, a montré que 15% des enfants entaient un déficit infraclinique en Vitamine A. Ce déficit s'observait dans 28,6% des enfants en phase d'accès palustre.

1.2.3 Carences en fer

Malgré l'existence de nombreux cas d'anémie chez les enfants d'âge colaire (en majorité liés au Paludisme), aucune information précise n'existe sur le rôle des carences en fer parmi ces anémies.

2. SITUATION NUTRITIONNELLE DES MERES

2.1 MALNUTRITION PROTEINO-ENERGETIQUE

Les données disponibles concernant la MPE chez les femmes au Congo proviennent des résultats de l'enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (2). L'indice utilisé pour mesurer cette MPE a été l'Indice de Quételet ou Indice de Masse Corporelle (en Anglais Body Mass Index -BMI). Cet indice est utilisé aussi bien pour mesurer l'obésité (6) que pour mesurer un état de carence énergétique chronique (7).

Tableau 10: Distribution des mères en fonction de leur indice de masse corporelle et de leur lieu de résidence - enquête nutritionnelle nationale rurale (2)

| Lieu de résidence | Indice de masse corporelle | | | |
|--------------------------|----------------------------|-----------------------|----------------------|-------------------|
| | Maigres (%) P/T2<19 | Normales (%) 19-22 | Grosses (%) 23-28 | Obèses (%) ≥29 |
| Centres secondaires sud | 18,5% | 60,5% | 18,5% | 2,5% |
| Centres secondaires nord | 17,4% | 55,1% | 23,4% | 4% |
| Zones rurales sud | 23,9% | 64,2% | 11,4% | 0,6% |
| Zones rurales Nord | 21,6% | 57,1% | 20,2% | 1,1% |

Les pourcentages correspondent à l'importance de chaque degré de malnutrition pour chaque type de lieu de résidence.

Vingt et un pour cent des mères en zone rurale (2) contre 12,3% en zone urbaine (Brazzaville. ref -1-) sont maigres. Le pourcentage de mères maigres est également supérieur dans les villages ruraux par rapport aux centres secondaires. Il n'existe pas de différences notables entre nord et sud. Enfin les

niveaux de maigreur sont relativement constants en fonction de l'âge (2).

Tableau 11: Distribution des mères selon leur indice de masse corporelle et leur occupation. Enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (2)

| Activité de la mère | Indice de masse corporelle P/T2<19 (maigreur) |
|---------------------|---|
| Agricultrice | 22,8% |
| Elève | 20,5% |
| Ménagère | 13,4% |
| Autre | 13,2% |

Les pourcentages correspondent aux femmes maigres pour chaque type d'activité

Comme pour les enfants, *les agricultrices constituent un groupe à risque puisque c'est parmi elles que l'on trouve le plus grand nombre de femmes maigres*. Les résultats de l'enquête nutritionnelle nationale en zone rurale montrent que la prévalence de retard de croissance chez les enfants d'âge scolaire sont corrélées avec la taille et l'indice de masse corporelle de la mère (2). De même, les prévalences de maigreur chez l'enfant sont corrélées avec l'indice de masse corporelle de la mère.

2.2. AUTRES CARENCES NUTRITIONNELLES: EN FER ET EN ACIDE FOLIQUE

Les anémies de la grossesse par carence en fer et en acide folique sont probablement fréquentes, comme dans les autres pays d'Afrique centrale où l'OMS estime que 50 à 60% des femmes enceintes sont anémiées. Au Congo, une étude réalisée en 1983 à Brazzaville et Pointe Noire révélait que *70% des femmes enceintes étaient anémiées*, l'anémie étant entée dès le second trimestre de la grossesse (8). Des études devraient être envisagées afin de disposer de données plus récentes.

3 CONSEQUENCES DE LA MALNUTRITION CHEZ LES ENFANTS ET LES MERES

Au Congo, la malnutrition protéino-énergétique constitue une préoccupation très réelle. Son mode d'expression le plus fréquent est le retard de croissance qui atteint plus de 20% des enfants de moins de 5 ans. L'importance accordée au retard de croissance est relativement nouvelle, alors qu'auparavant seule la maigreur et ses manifestations graves (marasme) semblaient justifier d'éventuelles interventions nutritionnelles. En effet, il est maintenant admis et démontré qu'il existe une corrélation étroite et constante entre le retard de taille et les conditions socio-économiques (9). De ce fait, *le retard de croissance est maintenant considéré comme un des meilleurs indicateurs du niveau de développement d'un pays et sa réduction un objectif de développement*. Le retard de croissance est considéré comme la marque d'une exposition antérieure à des facteurs négatifs. C'est pourquoi il semble qu'un consensus existe pour *considérer aussi bien les conséquences des processus qui conduisent à la petite taille que les conséquences de la petite taille elle-même*. En effet, dans les conditions environnementales, économiques, culturelles et sociales où se développe le retard de taille, la plupart des facteurs qui peuvent expliquer ce retard sont aussi ceux qui peuvent produire des conséquences néfastes pour l'enfant (développement psychomoteur altéré, survenue des infections, mortalité)(9). Dans cette optique, plusieurs associations entre processus de retard de croissance et effets indésirables existent (9) :

- **un effet inter-génération:** le rattrapage au cours de l'adolescence est faible lorsque les retards de croissance sont acquis avant 5 ans. Dans ces conditions, les mères petites donnent des enfants de petit poids de naissance à risque de morbidité et de mortalité augmenté (9).
- **des risques augmentés de mortalité :** il a été observé dans plusieurs régions du monde une relation entre petite taille et risque accru de mortalité (9).
- **un impact sur la morbidité infectieuse:** un certain nombre d'auteurs (9) rapportent comme conséquences du retard de taille une altération de la fonction immunitaire, une augmentation de l'incidence, une aggravation et une durée plus longue de la maladie. Comme pour beaucoup

- de conséquences (9) la liaison peut être causale, de nature biologique (immunité, atrophie ou modifications de la muqueuse intestinale) ou passer par des cofacteurs sociaux (milieux concernés plus pauvres, moins de traitements ou traitements plus tardifs).
- une diminution de la productivité future: une étude récente en Afrique (9) a montré que les enfants petits pour leur âge ont des performances diminuées dans les épreuves nécessitant de la force, mais en plus, les réponses à d'autres épreuves suggèrent un moindre développement neuromoteur. Les conséquences principales pourraient être une aptitude diminuée des enfants à explorer leur environnement et à faire des apprentissages.
 - des conséquences sur les capacités scolaires: la plupart des études effectuées sur le sujet (9) ont montré une association constante quasi universelle entre le retard de taille et la scolarité, soit par rapport à l'âge d'entrée à l'école soit par rapport au redoublement et au retard scolaire.
 - à long terme, des coûts sociaux, économiques et culturels: contribution au blocage d'évolution des sociétés, réduction du potentiel d'adaptation des individus au changement, coûts biologiques, sociaux et culturels sont quelques unes des ultimes conséquences attribuées au retard de croissance (9).

Comme on le voit on peut considérer la taille comme un indicateur intégrant le passé, l'histoire nutritionnelle, pour un individu comme pour une population (9).

De cette analyse résultent plusieurs conséquences en termes d'interventions nutritionnelles (9):

- *l'identification et la surveillance* des facteurs d'environnement biologiques, sociaux et économiques liés aux petites tailles (9).
- les facteurs alimentaires ne sont pas les seuls en cause dans le retard de croissance mais *une alimentation correcte* est néanmoins la condition nécessaire pour assurer le succès des interventions visant à améliorer cet état (9).
- le retard de croissance peut être utilisé en surveillance nutritionnelle dans la gestion des projets comme *indicateur d'impact* des interventions menées (9).
- la reconnaissance de la nocivité des processus conduisant au retard de taille appelle la mise en oeuvre *d'interventions* : politiques générales et programmes intégrés de lutte contre la pauvreté et d'amélioration du milieu, mais probablement aussi programmes plus spécifiques et ciblés (9).

En comparaison du retard de croissance, la maigreur constitue un phénomène moins préoccupant. Néanmoins elle n'est pas négligeable puisque 4,2% des enfants d'âge scolaire en souffrent (2,8% en zone urbaine et 5,6% en zone rurale (2)). Indication d'un problème actuel, aigu de malnutrition, la maigreur est généralement associée à un risque accru de mortalité et de morbidité (maladies plus fréquentes, plus longues et plus graves). L'enquête nutritionnelle nationale en zone rurale a également montré une association entre maigreur et les maladies diarrhéiques (diarrhées plus fréquentes et plus longues)(2).

Parmi les autres carences nutritionnelles spécifiques affectant les enfants et les mères, les troubles liés à la carence en iode ont des conséquences déjà décrites précédemment. Les anémies de la grossesse par carence en fer ou en acide folique peuvent quant à elles provoquer des faibles poids de naissance, des malnutritions protéino-énergétiques (en particulier des retards de taille) et une maigreur chez les mères.

II. ANALYSE DES DETERMINANTS DE L'ETAT NUTRITIONNEL

1. LE CADRE CONCEPTUEL

La malnutrition et ses conséquences - décès, diminution du rendement physique et intellectuel - sont la combinaison d'une série de processus qui se renforcent mutuellement. Il existe des *causes immédiates*: une prise alimentaire insuffisante et les infections. Ces deux causes interagissant par le

biais d'une modification de l'absorption, de la digestion, de l'utilisation et du système immunitaire. Dans un contexte donné il est possible d'identifier ces causes conduisant à un état de malnutrition d'un individu ou dans une communauté. Par exemple une nourriture insuffisante et des épisodes diarrhéiques. Il n'est pas toujours facile de savoir quel est le facteur inducteur et le facteur induit car les deux facteurs se potentialisent entre eux. Basées sur cette information, des actions peuvent être initiées : réhydratation par voie orale et supplémentation alimentaire. Cependant, si une amélioration à long terme est envisagée, il sera nécessaire d'étendre l'analyse à un niveau supérieur et d'identifier les causes de la diarrhée et d'une consommation alimentaire insuffisante. C'est ce raisonnement qui conduit à l'élaboration d'un cadre conceptuel pour l'analyse des déterminants de l'état nutritionnel des enfants et des mères au Congo .

Il y a aussi des *causes sous-jacentes*. On peut les classer en trois groupes distincts, interactifs : celui lié aux problèmes de sécurité alimentaire familiale. Les déterminants de la sécurité alimentaire familiale sont eux mêmes répartis en deux groupes liés d'une part à la disponibilité alimentaire (nationale, communautaire et familiale) et d'autre part aux revenus des ménages. Un second groupe de causes sous-jacentes concerne les facteurs liés aux comportements alimentaires de la mère et de l'enfant. Les déterminants de ces facteurs sont liés à l'environnement social et culturel et au mode d'occupation des mères. Le dernier groupe de causes sous-jacentes concerne les déterminants de l'accès à des soins de santé de qualité et les déterminants de l'hygiène de l'environnement (eau potable, hygiène, assainissement). Le réseau des causes sous-jacentes est lui même influencé par un certain nombre de *causes structurelles*, liées à la qualité des réponses institutionnelles et non formelles et aux choix des politiques sociales et économiques. L'impact de ces politiques est souvent fonction à son tour des ressources potentielles du pays.

Ce cadre conceptuel ne se veut pas exhaustif mais constitue un guide à l'analyse des déterminants de l'état nutritionnel. Pour la structuration de ce chapitre, nous avons regroupé l'analyse autour de quatre thèmes :

- état nutritionnel et infection/hygiène de l'environnement.
- état nutritionnel et comportements en terme d'alimentation de la mère et de l'enfant.
- état nutritionnel et sécurité alimentaire.
- état nutritionnel et réponses institutionnelles et non formelles, y compris les politiques économiques et sociales.

2. ETAT NUTRITIONNEL ET INFECTION/HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque année, 13 millions d'enfants meurent dans les pays en voie de développement. La majorité de ces décès sont dus aux infections ou aux affections parasitaires et beaucoup, sinon la plupart, de ces enfants meurent malnutris. Le complexe "Malnutrition-Infection" demeure le problème de santé publique le plus prévalent dans le monde aujourd'hui. La figure 2 montre les liens existant à l'intérieur de ce complexe. Au Congo, les informations disponibles laissent à penser que ce cadre conceptuel définissant le complexe "Malnutrition-Infection" s'applique également, même si les informations disponibles ne permettent pas de vérifier de façon systématique l'ensemble des relations de ce complexe.

2.1 LE POIDS DE L'INFECTION SUR LE DECLENCHEMENT DE LA MALNUTRITION.

Les principales pathologies ayant un retentissement nutritionnel notable chez les jeunes enfants au Congo sont (voir la partie sur la santé Publique) le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, le Sida, la tuberculose, les parasitoses et la rougeole.

2.1.1 Paludisme et malnutrition

Malgré l'absence d'étude sur cette relation au Congo, il est montré(12) que le paludisme a un effet

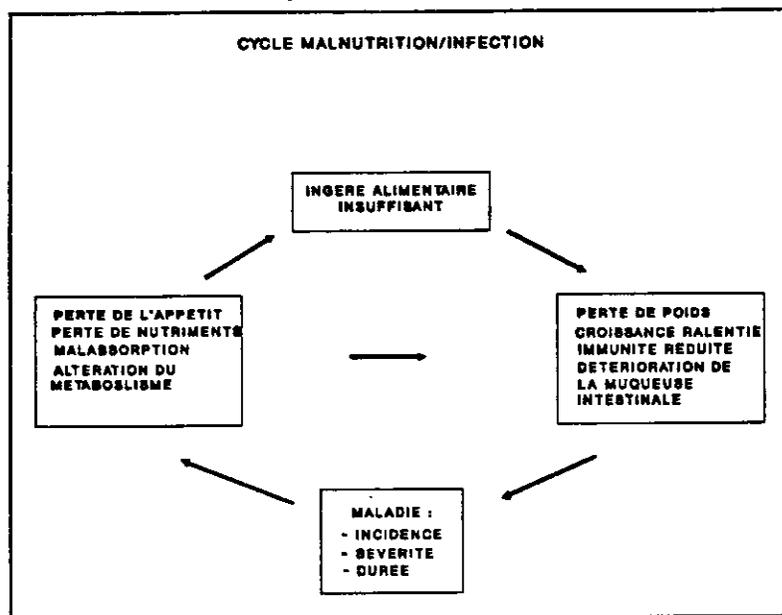


Figure 2

nutritionnel sur le faible poids de naissance (lorsque la mère est infectée), l'établissement d'une malnutrition protéino-énergétique (lors de crises chez l'enfant) et la pathogénèse de l'anémie.

2.1.2 Maladies diarrhéiques et malnutrition

L'enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (2) fournit des indications dans ce domaine. C'est ainsi que l'on a observé qu'au-delà de 12 mois, la prévalence de la diarrhée est supérieure dans les groupes retardés en taille, exception faite de la classe d'âge 18-23 mois. De même, la prévalence de la diarrhée est nettement plus élevée parmi les enfants trouvés maigres le jour de l'enquête. Cette étude n'a pu

mettre en évidence de façon nette, comme l'ont fait d'autres études, l'association entre malnutrition protéino-énergétique et durée des épisodes diarrhéiques. Ces résultats montrent une association entre maladies diarrhéiques et malnutrition. Il est probable que ces enfants diarrhéiques accroissent leurs pertes fécales, voient leur appétit diminuer et voient parfois leur alimentation restreinte par leurs mères. Dans de telles conditions, la malnutrition ne peut que s'installer et s'aggraver.

2.1.3 Infections respiratoires aiguës et malnutrition

Cette relation n'est pas documentée au Congo. Cependant ces infections ont été impliquées dans le ralentissement de la croissance (10). Les infections respiratoires aiguës agiraient par le biais de l'anorexie, la fièvre, les vomissements et les diarrhées associées (10). La tuberculose, dans sa localisation pulmonaire, s'accompagne fréquemment d'un amaigrissement.

2.1.4 SIDA et malnutrition

Le SIDA, notamment par le biais des diarrhées persistantes qu'il entraîne, s'accompagne presque systématiquement en Afrique d'un amaigrissement important ("Slim Disease"). Dès lors il n'est pas surprenant de constater que le SIDA, en raison de son incidence élevée au Congo, est fréquemment associé à un état de malnutrition aigue chez les enfants, et particulièrement les plus jeunes. C'est ainsi qu'une étude effectuée à l'Hôpital A. Cissé de Pointe Noire a révélé qu'en 1989, les enfants malnutris entés à la consultation pédiatrique étaient, à 50% séropositifs. L'année suivante, ils étaient 85%. En raison de l'incidence élevée de l'infection à HIV chez les enfants, du fait de l'importance de la transmission materno-foetale (on peut estimer que 4 à 5% des nouveaux nés en zone urbaine naissent infectés), le SIDA est potentiellement une cause importante de malnutrition aigue chez le jeune enfant.

2.1.5 Parasitoses et malnutrition

Les parasites intestinaux, notamment ceux existant au Congo, s'accompagnent d'une réduction de l'ingéré alimentaire, de malabsorption, de perte endogène de nutriments et d'anémie (10). Les modifications du comportement alimentaire, notamment l'anorexie, entraînent une malnutrition.

2.1.6 Rougeole et malnutrition

Dans les pays en voie de développement la rougeole est fréquemment associée à des états de malnutrition protéino-énergétique (maigreur et ralentissement de la croissance), des carences en vitamine A occasionnant des lésions oculaires souvent irréversibles et une baisse de l'immunité. L'impact de la rougeole sur la malnutrition au Congo a tout d'abord régressé en raison de la diminution considérable de cette maladie infectieuse, au fur et à mesure que la couverture vaccinale a augmenté. Il n'en reste pas moins que les recrudescences épidémiques, inévitables, s'accompagneront, tout aussi probablement, d'une augmentation du nombre de malnutritions graves.

2.2 L'INFLUENCE DE L'ALIMENTATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES

Schématiquement, l'influence de l'alimentation sur les maladies infectieuses se produit à travers deux mécanismes principaux : d'une part le rôle spécifique de l'alimentation en tant que véhicule des germes pathogènes (avec en opposition le rôle protecteur de l'allaitement maternel), d'autre part le rôle des carences en nutriments spécifiques (notamment le zinc, la vitamine A et le fer) ou des carences en énergie (par le biais d'une réduction de l'immunité) (11). Au Congo, seul le premier mécanisme décrit a fait l'objet d'observations (2). C'est ainsi que l'allaitement maternel, certainement en raison du fait qu'il est exempt de germes et porteur d'anticorps, est associé à une prévalence moindre de la diarrhée. En zone rurale le groupe des enfants de 0-5 mois qui reçoivent une alimentation mixte ont une prévalence de diarrhée légèrement supérieure à celle du groupe nourri exclusivement au sein: 9,1% contre 7,7% (2). Entre 18 et 23 mois la prévalence de diarrhée est moins élevée dans le groupe d'enfants non sevrés. D'une façon générale l'introduction d'une alimentation complémentaire est associée à une augmentation de la fréquence des épisodes diarrhéiques (2). Le rôle des carences spécifiques est peu connu dans le contexte du Congo. Un point intéressant à souligner concerne la relation entre carence en fer et paludisme. Le parasite du paludisme a besoin de fer pour se multiplier. Dès lors il peut être suggéré que l'impact du paludisme est moins grave chez les enfants ou les femmes entant des carences en fer.

2.3 HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT ET ETAT NUTRITIONNEL

L'hygiène de l'environnement est un déterminant important de l'état nutritionnel des enfants en particulier. L'accès à de l'eau potable pour la préparation des repas de l'enfant et la propreté de l'environnement dans lequel l'enfant évolue, réduisent les risques d'infection et donc de malnutrition. C'est ainsi que l'on a pu montrer au Congo (2) une association entre l'origine de l'eau de boisson et le retard de croissance ou la maigreur et une association entre l'absence de latrine et maigreur. Par ailleurs, dans cette même étude, la prévalence diarrhéique hebdomadaire la plus faible (2,5%) a été trouvée chez les enfants appartenant à des ménages qui ont accès à un réseau de distribution d'eau potable. La prévalence de diarrhée augmente lorsque les consommateurs disposent d'un puit ou seulement de réserves d'eau de pluie (17,8% et 16,7%). L'absence de latrine aménagée au domicile est associée à une prévalence de diarrhée élevée (19,8%)(2).

3. COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES DES MERES ET DES ENFANTS

3.1 ALLAITEMENT MATERNEL

L'allaitement maternel est largement pratiqué au Congo, y compris en zone urbaine ou semi-urbaine (figure 3). La durée moyenne de l'allaitement est de 18,5 mois et varie peu selon les zones. Elle est la même chez les garçons et chez les filles. La durée la plus courte de l'allaitement a été trouvée chez les enfants dont les mères ne sont pas cultivatrices (commerçantes, employées, cadres). La durée de l'allaitement tend à diminuer dans les ménages où mère et chef de ménage ont un niveau scolaire élevé. On notera que l'âge de la mère et le niveau économique du ménage ont peu d'effet sur la durée de l'allaitement (2).

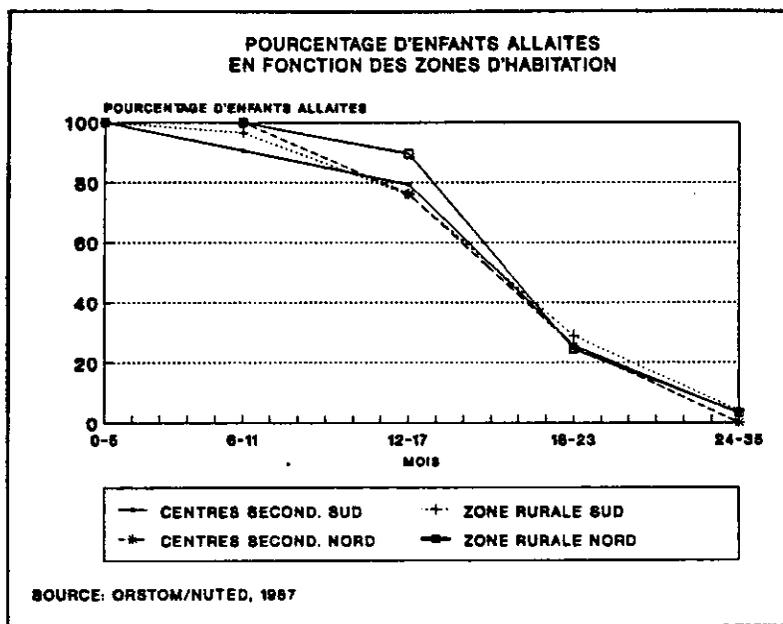


Figure 3

de 18 à 23 mois sont plus fréquemment retardés en taille (41,4% chez les non sevrés contre 30,7% chez les sevrés)(2). Cette différence est vraisemblablement en rapport avec le niveau économique général des familles (moins bon chez les enfants bénéficiant d'un allaitement prolongé).

3.2 CONDUITE DU SEVRAGE

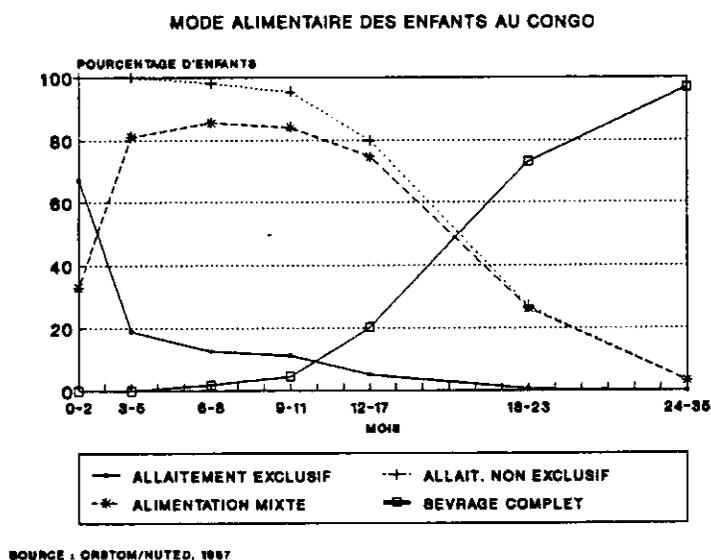


Figure 4

protéino-énergétique se situe pendant la période au cours de laquelle se produit le sevrage (6-24 mois). D'une façon générale, le sevrage au Congo se caractérise par sa précocité (bouillies et plat familial),

Congo combine à la fois des particularités propres (prévalence et durée moyenne élevées) et des caractéristiques conformes aux observations effectuées dans d'autres pays africains expérimentant, comme le Congo, une transition rurale->urbaine importante. Pour les enfants de moins de 36 mois, la prévalence de l'allaitement est supérieure dans les zones nord du pays : respectivement 56,2% et 57,1% dans les centres secondaires et les zones rurales du nord du pays contre 48,7% et 51,8% dans le sud (figure 6)(2). Cette différence se manifeste essentiellement chez les enfants de moins d'un an (2). Dans la classe d'âge 12-17 mois il n'existe pas de différence entre la prévalence du retard de taille entre les enfants allaités ou non. Par contre les enfants non sevrés agés

Le sevrage est cette période allant du début de la diversification alimentaire (quand on donne à l'enfant un aliment autre que le lait) à l'arrêt complet de l'allaitement au sein. Il s'agit d'une période cruciale pour le bon développement physique et psychomoteur de l'enfant. De la naissance jusqu'à 24 mois l'alimentation de l'enfant doit être adaptée à des besoins qui évoluent rapidement (2). L'adaptation de l'alimentation aux besoins nutritionnels fait appel à des notions de quantité et de qualité des aliments. Pour être efficace le sevrage nécessite de la mère un savoir qui n'est pas inné, mais qui s'acquiert par l'éducation et par le contact avec les autres mamans expérimentées (2). Au Congo, on constate effectivement que la montée de la malnutrition

précocité (bouillies et plat familial), par une teneur énergétique insuffisante des bouillies (de l'ordre de 60 Kcal/100 ml alors qu'il faudrait au moins 75 Kcal/100 ml) et par une inadéquation des aliments du plat familial. Ces aliments sont proposés non écrasés et donc peu adaptés aux capacités masticatoires de l'enfant. La figure 7 indique les modes d'alimentation de l'enfant dans les centres secondaires et les zones rurales du Congo (2). Les éléments suivants sont tirés des conclusions du rapport de l'enquête nutritionnelle nationale en zone rurale (2) datant de 1987 :

■ de 0 à 2 mois :

La quasi totalité des enfants est nourrie au sein. Environ 1/3 d'entre eux reçoivent déjà un supplément sous forme de bouillies alors même que l'allaitement maternel est à même de couvrir tous les besoins.

■ de 3 à 5 mois :

Le sein continue à être pris par pratiquement tous les enfants. Les bouillies de maïs ou de manioc sont données à de la moitié des enfants mais plus dans les centres secondaires que dans les zones rurales. Le fait marquant au Congo est l'introduction, chez un grand nombre d'enfants, d'aliments du plat familial. Ce phénomène est particulièrement net en milieu rural où plus de 40% des enfants consomment des racines et tubercules (manioc pour la plupart), 20% des feuilles et 20 à 30% du poisson. Cinquante pour cent des bouillies ne semblent supplémentées ni avec du lait ni avec du sucre et il est probable, dans ce cas, que leur valeur nutritionnelle soit comparable à celle d'un tubercule bouilli écrasé. La question de la densité énergétique de ces bouillies reste entière.

■ de 6 à 11 mois :

Plus de 90% des enfants continuent à prendre le sein. Pour maintenir une croissance normale, une supplémentation de l'allaitement maternel devient nécessaire chez la plupart des enfants. Elle devrait être réalisée à travers une alimentation de sevrage adaptée; or, on constate que seulement 11,3% des enfants reçoivent une alimentation spéciale sous forme de bouillies. En revanche, plus des 2/3 consomment des racines, tubercules ou fruits féculents, 26,7% des céréales, 41% des matières grasses d'accompagnement, 64% du poisson ou de la viande. Les formes de consommation des racines et tubercules se rapprochent de celles des adultes puisque 56% des tubercules sont consommés avec des feuilles et 60% avec une matière grasse. On peut là aussi s'interroger sur l'adaptation de ces formes de consommation aux besoins des enfants de cet âge.

■ de 12 à 23 mois :

Cette période marque pour la plupart des enfants l'arrêt de l'allaitement maternel : environ 1% seulement continuent à prendre le sein à deux ans. Les bouillies ont quasiment disparu et les fréquences de consommation de toutes les catégories d'aliments se rapprochent, quand elles ne sont pas égales, de celles observées chez les enfants plus âgés.

■ au delà de 24 mois :

Plusieurs points doivent être soulignés :

- l'alimentation de base semble très monotone, manioc plus feuilles pour la totalité des enfants.
- les poissons reentent plus des 3/4 des sources de protéines animales.- les céréales, en particulier le pain, sont plus consommés dans les centres secondaires que dans les zones rurales, de même que le sucre et les matières grasses.
- le sud se distingue par une consommation plus fréquente de légumes autres que les feuilles et les légumineuses. A cet égard, les centres secondaires du nord se situent en position intermédiaire entre le sud et la zone rurale nord (2).
- les fruits sont assez peu consommés, mais davantage dans la zone sud (2).

D'une manière générale, l'alimentation semble plus diversifiée dans les centres secondaires que dans les zones rurales et plus au sud qu'au nord, en particulier en ce qui concerne les sources énergétiques et l'utilisation de bouillies la première année (2).

La période du sevrage est d'une importance capitale pour la santé de l'enfant. Cette période de l'enfance qui va du moment où il reçoit une alimentation complémentaire à celui où il est totalement sevré, correspond en effet aux plus grands risques de déficits anthropométriques. L'enquête relative à l'alimentation de l'enfant a permis de caractériser un certain nombre de comportements qui ne sont pas conformes à la physiologie digestive et aux besoins nutritionnels de l'enfant.

Au Congo l'utilisation du biberon ne se substitue pas à l'allaitement maternel. C'est une bonne chose. S'il est parfois utilisé dans les tout premiers mois de la vie il est ensuite rapidement abandonné.

L'introduction de l'alimentation complémentaire est d'une manière générale trop précoce, qu'il s'agisse de la bouillie ou du plat familial. En ce qui concerne les bouillies on a trouvé, parmi les enfants de 12 mois et plus, une proportion non négligeable qui n'en a jamais consommé. Paradoxalement les bouillies disparaissent très rapidement de l'alimentation des enfants en âge de les consommer (2). Il faut aussi porter une attention toute particulière à la valeur énergétique du régime alimentaire de base, constitué de racines et de tubercules et donc très riche (trop!) en eau.

En milieu rural les mères qui commettent des erreurs dans la mise en place du sevrage ont en commun d'avoir un niveau scolaire moins élevé, de consacrer leur temps à des activités agricoles, et d'être plus âgées par rapport aux autres mères (2). Il est nécessaire qu'un *effort d'éducation soit fait afin de permettre aux mères de fournir aux enfants en cours de sevrage une alimentation adaptée et en quantité* suffisante. On dispose malheureusement de peu d'informations sur les facteurs humains, économiques et socio-culturels qui pèsent sur les pratiques alimentaires imposées aux nourrissons.

3.3 L'ALIMENTATION DES ENFANTS MALADES

En Afrique, une cause fréquente d'aggravation de l'état nutritionnel pendant les épisodes infectieux provient de l'arrêt ou de la modification de l'alimentation de l'enfant. Ceci se manifeste notamment en cas d'épisode diarrhéique de l'enfant, épisode au cours duquel la mère peut être tentée d'arrêter ou de réduire l'allaitement maternel ou les boissons pour stopper la diarrhée.

En milieu rural, l'alimentation de l'enfant est modifiée en cas de diarrhée. L'allaitement maternel n'est généralement pas modifié mais l'alimentation liquide est augmentée dans de 60% des cas (2), diminuée dans 4,5% des cas et l'alimentation solide diminuée dans plus de 30% des cas et non modifiée dans plus de 50% des cas. Il ressort de ces résultats plusieurs éléments :

- dans sa majorité la modification de l'alimentation concerne une augmentation des aliments liquides. Le comportement des mères est révélateur d'une prise de conscience de la nécessité de réhydrater les enfants (2).
- la diminution de l'alimentation solide touche un tiers des enfants et peut être expliquée partiellement par la réduction de l'appétit.
- chez les enfants retardés en taille, la plus grande fréquence de l'arrêt de l'allaitement maternel (dans 18% des cas d'enfants diarrhéiques) est sans doute à rapprocher d'un niveau socio-économique moins élevé que chez les enfants non retardés en taille.

Tableau 12: Diminution de l'alimentation solide de l'enfant pendant la diarrhée selon qu'il est retardé en taille ou non (2)

| Raisons de la diminution de l'alimentation solide | Taille pour l'âge | |
|---|-------------------|---------|
| | <-2 E.T | ≥-2 E.T |
| L'enfant n'a pas d'appétit | 33,6% | 39,4% |
| La mère réduit volontairement : | | |
| . l'ingestion de certains aliments | 46,2% | 42,1% |
| . l'ingestion de tous les aliments | 17,3% | 18,0% |
| Ne sait pas | 3,0% | 0,5% |

3.4 MODELES DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Les modèles de consommation alimentaire au Congo se caractérisent par leur forte hétérogénéité. Les facteurs qui expliquent cette hétérogénéité sont (2):

- ence d'une grande population urbaine.
- inégalité de la distribution de la population sur le territoire ainsi que de la population agricole.
- inégalité de la distribution du réseau des voies de communication.

L'alimentation des Congolais est constituée par un aliment de base - le manioc - qui apporte la plus grande partie de la ration énergétique journalière (jusqu'à 77% dans certains villages) et par des aliments complémentaires, certains riches en protéines ou en lipides, d'autres en vitamines et sels minéraux.

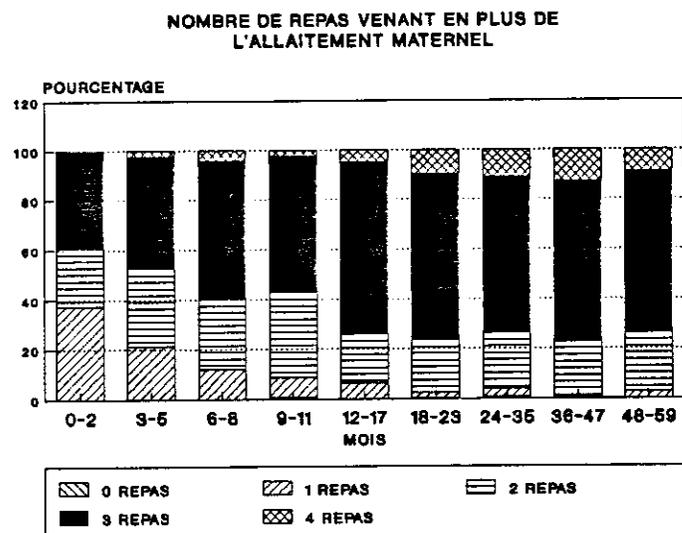
Le manioc peut se consommer sous plusieurs formes: la chikouangue (pâte de manioc rouie et cuite à la vapeur), le fougou (farine de manioc) ou la forme de tubercules simplement bouillis. A des degrés moins importants la banane plantain (Régions du Niari, de la Sangha et de la Likouala) ou le pain en ville constituent également des aliments de base riches en hydrates de carbone. Quand aux aliments complémentaires, la viande, mais surtout le poisson constituent les aliments riches en protéines animales (11). Le poisson apporte près du quart des protéines totales et presque les 2/3 des protéines d'origine animale mais les quantités consommées, bien que largement supérieures à celles de la viande, sont assez faibles (11). Son principal intérêt, en particulier pour le milieu rural, réside dans la supplémentation en acides aminés qu'il apporte aux rations de manioc (11). En milieu rural c'est la viande de chasse qui constitue la principale source de viande alors qu'en milieu urbain, en raison de la faible production nationale, ce sont les importations qui assurent l'approvisionnement. L'essentiel de l'apport lipidique est assuré par l'huile de palme ou l'huile d'arachide.

3.5 FREQUENCE ET DISTRIBUTION DES REPAS.

Chez les enfants, on retrouve une distribution très précoce de l'alimentation complémentaire en 1, 2 ou 3 repas quotidiens, avec une plus forte proportion de 3 repas. Dès 5 mois la majorité des enfants reçoivent 3 repas, tendance qui se maintient par la suite (figure 5)(2).

Chez les adultes le nombre de repas par jour est fonction à la fois des activités quotidiennes qui déterminent les horaires et des revenus des ménages. En temps normal et en milieu urbain, il y a 3 repas par jour (petit déjeuner, déjeuner et dîner) et 2 repas en milieu rural (petit déjeuner et dîner), avec une collation au milieu de la journée.

L'impact de la crise économique et les conséquences des mesures d'ajustements structurels pèsent de plus en plus sur la fréquence et la qualité des repas (voir aussi la Partie 2 sur les données socio-économiques).



SOURCE : ORSTOM/NUTED, 1987

Figure 5

Traditionnellement, les hommes et les jeunes garçons prenaient leurs repas au "Mbongui" alors que les femmes et les jeunes filles les prenaient à la cuisine. Un plat commun était réservé aux plus jeunes. Avec le brassage de la culture urbaine et de la culture traditionnelle, les pratiques évoluent vers un remodelage uniforme. Ainsi il est plus courant désormais que toute la famille mange ensemble, la mère et les enfants mangent d'abord. Le père mange à part en revenant de ses activités.

3.6 LES INTERDITS ALIMENTAIRES

Les aliments jouent un rôle magico-spirituel important au Congo, surtout pour les cas particuliers des

femmes enceintes, allaitantes et des jeunes enfants. De ce fait ils interviennent aussi dans les rites et autres manifestations cérémoniales ayant pour but la guérison d'une personne. Ces rites portent le nom commun de "Musiki". Dans les "Musiki", les aliments interviennent à la fois comme éléments de la thérapie administrée au cours du rite et comme interdits alimentaires.

Les interdits alimentaires liés aux situations particulières sont nombreux (tableau 12). Par exemple l'œuf de poule est interdit à la fois à la femme enceinte (l'enfant naîtrait chauve) et au jeune enfant (l'œuf provoquerait des troubles digestifs).

Tableau 13: Interdits alimentaires spécifiques

| JEUNES ENFANTS | FEMMES ENCEINTES | FEMMES ALLAITANTES |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Oeuf de poule : cause de troubles digestifs. - Koko : provoque des otites. - Vers palmistes : provoquent des caries dentaires. - Amarante : le petit garçon qui en consomme serait à la merci d'une impuissance sexuelle. - Avocat : cause de l'hypertrophie des bourses à l'état adulte. - Petits oiseaux : cause de crises épileptiques. - Porc, oseille rouge et cabri : causent des troubles de somnambulisme. - Porc : cause la fièvre. - Riz : cause des œdèmes. | <ul style="list-style-type: none"> - Oeuf de poule : l'enfant risque de naître chauve. - Poissons à écailles : pour prévenir les crises convulsives d'origine épileptiques - Singe : l'enfant risque d'imiter les comportements et les bruits du singe. - Avocat : provoque une absence de lutte chez le nouveau né. - Oseille rouge : impliqué dans l'origine de la splénomégalie observée le nouveau né. - Batraciens : l'enfant pourrait naître avec des os fragiles. - Graines de courge : interdites pour éviter les saignements observés pendant la grossesse. | <ul style="list-style-type: none"> - Insectes : interdits pour prévenir les dyspnées et points de côté du nourrisson. - Légumes verts au goût amer : origine des diarrhées chez les nourrissons. - Ntinia : impliqué dans l'étiologie des douleurs abdominales chez la mère. |

La plupart des Musiki entraînent des interdits alimentaires qui concernent en particulier les femmes et les enfants. Par exemple pour le Musiki nommé Nzoumba, la femme enceinte ne doit pas boire de vin de palme pendant toute la durée de sa gestation. Pour le Musiki nommé Ludzumia qui concerne les enfants souffrant d'une pathologie apparentée au Kwashiorkor, les aliments interdits concernent la banane douce, la chikouangue, les noix de palme, le porc et les silures.

A l'heure actuelle les Musiki sont de plus en plus supplantés par les guérisseurs traditionnels. Même pour ces derniers, les aliments occupent une place de choix dans les thérapeutiques. Ainsi, pour soigner les maux de tête, les aliments suivants font l'objets d'interdits : piments, aubergines, tubercules de manioc crus. Malgré ce foisonnement d'interdits alimentaires, ceux-ci tombent en désuétude, surtout en milieu urbain, et de ce fait occupent probablement une place modeste parmi les causes de malnutrition chez les enfants et les femmes.

4

SECURITE ALIMENTAIRE FAMILIALE

La sécurité alimentaire familiale est la capacité des ménages à assurer les besoins nutritionnels de ses membres afin de leur permettre d'atteindre leur potentialité maximale (sur le plan de la croissance, du développement intellectuel, des capacités de reproduction et de production). La sécurité alimentaire familiale implique que les ménages ont la capacité d'acquérir ou de produire les aliments en conformité avec leurs besoins. A cet égard une différence a été établie entre le concept de *disponibilité alimentaire* et le concept de *sécurité alimentaire* familiale. Une disponibilité alimentaire est indispensable à une alimentation correcte, mais elle ne la garantit pas. En effet, d'autres facteurs rentrent en jeu tels que le pouvoir d'achat des ménages et son utilisation. De ce fait, l'analyse portera sur la disponibilité alimentaire nationale et sa disponibilité au sein de la société, ensuite sur les différents mode d'appropriation alimentaire en fonction des types écologiques. Enfin, l'analyse portera sur les rôles de la femme en tant que co-responsable de la sécurité alimentaire au sein de sa famille.

4.1. DISPONIBILITE ALIMENTAIRE AU SEIN DE LA SOCIETE

Celle-ci dépend du bilan alimentaire national (production, importations, pertes) et du système de distribution. Le bilan des disponibilités alimentaires nationales fait apparaître, en 1986, un déficit de 32% par rapport à la consommation, déficit compensé par les importations (12). Dans la partie 2, le tableau propose aussi une projection à l'horizon de l'an 2.005 de cette dépendance alimentaire, en constante augmentation. De 1982 à 1986 elle a plus que doublé, passant de 33 à 70 milliards de FCFA (tableau 14).

En comparant la consommation par rapport à la production locale, on constate que seuls les aliments de base tels que le manioc et la banane plantain sont produits en quantités suffisantes pour couvrir la demande.² Par contre les produits tels que poissons (45% d'autosuffisance), viande (30% d'autosuffisance), riz (3% d'autosuffisance), oeufs (46% d'autosuffisance), lait (0% d'autosuffisance) ou huile (45% d'autosuffisance) doivent être importés en grande quantité pour satisfaire la consommation.

Tableau 14: Evolution du coût de la dépendance alimentaire (12)

| Année | Importations (en milliards de FCFA) |
|-------|-------------------------------------|
| 1982 | 33 |
| 1983 | 34 |
| 1984 | 54 |
| 1985 | 61 |
| 1986 | 70 |

La production nationale, analysée de façon globale, ne permet pas de rendre compte des disparités régionales. En fait, les importations alimentaires sont surtout drainées par les villes qui bénéficient de ce fait d'une plus grande diversité alimentaire.

Tableau 15: Consommation alimentaire en milieu urbain/rural

| Aliments | % consommé urbain | rural |
|-------------------|-------------------|-------|
| Manioc | 31,6% | 68,4% |
| Banane plantain | 52,8% | 47,2% |
| Pommes de terre | 100,0% | 0,0% |
| Autres tubercules | 52,8% | 47,2% |
| Maïs | 52,8% | 47,2% |
| Riz | 90,0% | 10,0% |
| Arachides | 52,8% | 47,2% |
| Haricots | 69,2% | 30,8% |
| Viande rouge | 85,0% | 15,0% |
| Viande blanche | 81,7% | 18,3% |
| Oeufs | 94,9% | 5,1% |
| Lait | 71,7% | 28,3% |

Le déséquilibre observé entre zones rurales et urbaines est influencé par diverses contraintes. Parmi

² Pour être complet, il nous faut rappeler ici qu'une autre projection basée sur des données différentes propose une autre conclusion: si l'on se réfère aux données exprimées dans le tableau 6 du Volume 2, cette autosuffisance n'est même plus acquise pour ces deux produits. Quoiqu'il en soit, le Congo doit importer l'essentiel de ses produits de base et entre 1987 et 1992, il a perdu ou perdra l'autosuffisance pour le manioc et les plantain. L'augmentation annuelle de la production (+3%) ne couvre pas l'accroissement de la population (+3,5%).

celles-ci, l'insuffisance du réseau de communication entre zones rurales et zones urbaines. Fréquemment considérée comme principal frein au développement de l'agriculture (la demande urbaine est difficile à satisfaire en raison des difficultés de communication), cette contrainte joue également un rôle sans doute non négligeable dans les différences de consommation observées entre milieu urbain et rural, ce dernier vivant dès lors principalement en autarcie. Cependant, on notera que le ravitaillement des villes en produits locaux draine vers les métropoles des denrées alimentaires de bonne valeur nutritive au détriment des populations du milieu rural. La FAO a établi en 1982 (13) une typologie alimentaire du Congo:

Zone rurale nord :

- . auto-subsistance importante
- . production faiblement diversifiée.

Zone rurale sud :

- . auto-subsistance.
- . production plus diversifiée.
- . absence d'un réseau de commercialisation des aliments qui draine une partie importante de la production, ainsi soustraite à la consommation locale.
- . certains groupes pourraient être exposés à un déficit énergétique, du fait de la commercialisation des produits locaux vers les grandes villes.

Centres secondaires nord :

- . approvisionnement tributaire de la production agricole locale (peu diversifiée).
- . peu de communication avec le sud.

Centres secondaires sud :

- . interface entre la typologie des grandes villes et celle du milieu rural environnant.
- . typologie plus défavorable en termes d'apports nutritionnels, avec une consommation proche du modèle urbain mais à des coûts supérieurs, et partiellement privée de la production locale, dirigée vers les villes.

Les grandes villes :

- . alimentation plus diversifiée.
- . forte consommation de blé et de produits importés.
- . quantité importante de poissons et non négligeable de viandes.

Le bilan des disponibilités alimentaires par habitant (tableau 16) indique effectivement une différence en faveur des centres urbains (11,13).

Tableau 16: Répartition des disponibilités alimentaires par région

| Zones totales | KCalories/pers/j | Protéines (g)/pers /j | Kcalories prot. % Kcal. |
|----------------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| Régions nord | 2,195 | 49,7 | 8,6% |
| Régions sud | 2,273 | 52,5 | 8,8% |
| Brazzaville | 2,559 | 64,7 | 9,6% |
| Pointe Noire | 2,637 | 79,8 | 11,5% |
| Loubomo/ Nkayi | 2,561 | 64,9 | 9,6 |
| Ensemble du Congo | 2,393 | 59,1 | 9,3% |

A titre de comparaison les recommandations du Comité mixte OMS/FAO proposent, pour l'Afrique la ration énergétique de 2.400 Kcal/pers/j et la ration protéinique de 60 à 70 g/pers/j avec 12% des Kcalories totales provenant des protéines.

En conclusion, la disponibilité alimentaire au sein de la société se caractérise par :

- une disponibilité globale par habitant acceptable.
- des variations régionales notables, reflet de typologies de production et de consommation contrastées, dépendant de l'existence de voies de communication entre zones urbaines et zones rurales et entres zones nord et zones sud.
- une dépendance extérieure en constante augmentation (tout particulièrement pour les zones urbaines) allant de pair avec une diminution régulière des actifs agricoles.

4.2 MODES D'APPROPRIATION ALIMENTAIRE

Pour la bonne compréhension du ent dossier, nous choisissons de rappeler ici des données socio-économiques déjà entées dans la partie 2. Les activités économiques des ménages sont un indicateur utile pour expliquer les modes d'appropriation alimentaire.

En milieu rural (tableau 17), la grande majorité des femmes travaillent dans le secteur primaire et tout spécialement dans l'agriculture : 68,4% des femmes en milieu rural sont agricultrices contre 41% pour les hommes (2). A noter que l'élevage est pratiquement absent des activités des hommes comme des femmes. De ce tableau, il est tentant de conclure que l'agriculture est le mode essentiel d'activité en milieu rural et qu'elle occupe plus de 2 femmes sur 3. La femme est le moteur essentiel de l'économie agricole rurale.

Tableau 17: Activité professionnelle de la mère (2)

| Profession de la mère | CS sud (%) | ZRsud (%) | CS nord (%) | ZR nord (%) |
|-----------------------|------------|-----------|-------------|-------------|
| Agricultrice | 55,8 | 79,3 | 50,3 | 68,5 |
| Elève | 14,5 | 3,5 | 17,8 | 18,2 |
| Vendeuse | 4,2 | 3,2 | 2,8 | 0,9 |
| Commerce ou artisanat | 2,1 | 1,2 | 1,4 | 0,2 |
| Salariée | 2,8 | 1,6 | 1,8 | 1,2 |
| Sans profession | 20,6 | 11,3 | 25,6 | 10,8 |
| Inconnu | 0 | 0 | 0,2 | 0,2 |

CS = centres secondaires; ZR = zones rurales

En milieu urbain (communes), trois branches d'activités occupent 90% des femmes (14). Il s'agit :

- du commerce (gros et détail), des restaurants et hôtels (48%).
- de la production de services destinés à la collectivité (23,5%).
- de l'agriculture (18%).

La grande majorité des ménages dans les communes sont intégrés dans le circuit monétaire. Leur approvisionnement en données alimentaires dépend dès lors directement de leur pouvoir d'achat, de son utilisation, éventuellement de transferts alimentaires directs (gratuits ou payés) en provenance des zones rurales.

4.2.1 Provenance des produits de base

En milieu rural(2), la majorité des ménages (54,6%) produisent tous les aliments de base nécessaires à leur consommation. En seconde position, 23,5% des ménages produisent et achètent leurs produits alimentaires de base. Enfin 19,5% des ménages achètent leur alimentation. L'autoconsommation est donc importante avec des variations : 67,1% des ménages en zone rurale sud produisent tous leurs aliments de base contre 25,3% dans les centres secondaires du nord. Il n'existe pas de statistiques précises sur la provenance des produits de base consommés par les ménages en milieu urbain (communes). Tout au plus peut on penser que, dans leur grande majorité, ceux-ci sont achetés dans les nombreux marchés qui desservent les grandes villes du Congo.

4.2.2 Sécurité alimentaire dans les campagnes

Ces secteurs d'occupation concernent l'essentiel des ménages ruraux et tout particulièrement les femmes. En mode d'autoconsommation, la disponibilité alimentaire familiale est affectée par les contraintes liées aux technologies rudimentaires employées, aux sols pauvres, à la mise en valeur ardue (notamment en zone forestière). Le rendement est de ce fait généralement faible. La disponibilité alimentaire familiale est par ailleurs marquée par un manque de diversification.

La plupart du temps, la seule source d'énergie est humaine et féminine. La femme est généralement responsable de l'approvisionnement de la famille en aliments de base comme le manioc. Les travaux des champs occupent la majorité de leur temps. Le temps consacré aux problèmes spécifiques de l'enfant est faible d'où, le retentissement sur la qualité des aliments préparés pour l'enfant qui est mis au plat familial trop précocement.

Dans les zones de cultures de rente ou mixtes (subsistance et rente), aux contraintes déjà mentionnées s'ajoute la faiblesse des rémunérations du salariat agricole, estimé à 6.500 CFA par mois. Par ailleurs, en raison des cycles de production, ces revenus sont inégalement répartis au cours de l'année. Une exception concerne les familles vivant de la pêche et de la commercialisation du poisson dans la région de la Cuvette. Une estimation indique des revenus par pêcheur de l'ordre de 400.000 CFA par an. Pour plus d'informations sur le budget des ménages, voir la partie 2.

Le caractère toujours précaire et peu diversifié de la disponibilité alimentaire des familles paysannes, ajouté à la dépréciation de la qualité de la vie en milieu rural (accès à des structures de soins démunies en médicaments et en personnel qualifié, écoles sous équipées ou enseignants absents, approvisionnement en produits de consommation courante irrégulier et peu varié, absence de structures de loisirs, absence d'électricité) contribuent largement à la démobilité des paysans. La conséquence la plus visible en est l'accélération de l'exode rural et la diminution constante des actifs agricoles (1 actif agricole pour 5 habitants en 1974 contre 1 actif agricole pour 11 habitants en l'an 2.000).

4.2.3 Sécurité alimentaire en milieu urbain

La majorité des ménages en milieu urbain payent pour leur alimentation. De ce fait la disponibilité alimentaire familiale va dépendre du pouvoir d'achat des ménages, de la part consacrée à l'alimentation, de l'évolution des prix à la consommation et du volume et de la qualité des aliments achetés.

L'illusion de prospérité des villes congolaises est largement entretenue par la faible population européenne et une minorité de Congolais à hauts revenus. La grande majorité de la population est réduite à assurer son minimum vital, en particulier son alimentation. La priorité accordée au chapitre alimentaire n'est pas le fait d'un libre choix lié à la satisfaction des autres besoins. C'est pour assurer le strict minimum vital que les ménages consacrent entre 50% à 65% de leur budget à l'alimentation (17). Cette lourde charge limite la capacité des ménages à satisfaire d'autres besoins vitaux tels que les dépenses en matière de santé ou d'éducation.

Le pourcentage élevé du budget familial consacré à la seule alimentation ne saurait être interprété

comme l'expression d'un effort dans l'amélioration de la quantité et de la qualité des mets quotidiens. Il s'apparente plutôt à un indice de pauvreté. (Voir à ce propos, le tableau 3 de la troisième partie). Par ailleurs, l'analyse détaillée des dépenses fait ressortir que la charge familiale joue beaucoup dans l'augmentation des dépenses alimentaires. Par contre, le niveau d'instruction et le niveau socio-professionnel ne jouent pas de façon significative sur le niveau des dépenses alimentaires. Toutes les familles tentent de consacrer le moins d'argent possible au poste alimentation. Cela se traduit par une réduction du nombre de repas, de la quantité et de la qualité des aliments. Pour les ménages à faible revenu, le repas unique tend à s'imposer. Pour ceux qui ne prennent que 2 repas, le repas principal se prend à midi suivi d'une légère collation avant le coucher. Le petit déjeuner est accessoire et, dans le meilleur des cas, réservé aux enfants. Les menus sont en général peu variés et pauvres. Ils sont faits de farine de manioc (sous forme de fougou) ou de pain de manioc (chikouangue) trempés dans de la sauce de poisson ou de viande. Pour plus de détails sur les stratégies de survie, déjà évoquée dans la partie 3, on peut lire George Ballandier: "Les Brazzavilles noires" (Réf 7 de la sixième partie).

5 REPONSES INSTITUTIONNELLES

5.1 LES POLITIQUES

Le Congo n'a pas, à l'heure actuelle, de politique nutritionnelle définissant de façon claire les axes d'action visant le groupe spécifique des enfants et des femmes. Les activités spécifiques de nutrition visant ces deux groupes à risque sont intégrées dans la politique générale de santé, notamment en matière de santé maternelle et infantile.

5.2 LA LEGISLATION

Le Congo est doté d'une législation en matière de protection du droit à l'allaitement maternel sur les lieux de travail. Par contre, le Congo n'a pas encore adopté de législation en matière de substituts du lait maternel.

5.3 L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Les activités en matière de nutrition de la mère et de l'enfant sont de la responsabilité du Service de Nutrition au sein de la Direction de la Santé de la Famille (DSF). Le Service de Nutrition coordonne ses activités avec les autres services de la DSF, notamment celui chargé de l'appui aux structures de SMI et le Service d'Etudes et de Recherches. Au niveau régional, l'appui des activités en matière de nutrition dans les SMI et les dispensaires est rendu difficile par l'absence de réelle structure de décentralisation. Les SMI dépendent administrativement des Directions régionales. Dans quelques régions, ces directions sont dotées d'un Chef de Service de la Santé de la Famille, chargé de répercuter l'appui technique de la DSF auprès des structures périphériques.

L'appui aux activités de nutrition a bénéficié de deux projets. Le plus ancien est le projet NUTED initié par CARE/Congo en 1980. Ce projet visait l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants d'âge préscolaire et des femmes enceintes et allaitantes. Ce projet était structuré comme une véritable direction nationale sous tutelle de la Direction Générale de la Santé Publique (DGSP). Cette configuration lui imprimait un caractère vertical, fonctionnant parallèlement à la Direction de la Santé de la Famille. Les activités de ce projet ont consisté en:

- élaboration et mise en place d'un système d'éducation nutritionnelle des mères, basé sur la diffusion de messages au moyen des grands media nationaux (télévision et radio) et sur la production de matériel éducatif au niveau des centres de santé (boîtes à images). Un autre aspect de cette stratégie a consisté en la révision du curriculum en nutrition des écoles paramédicales pour y inclure des éléments basés sur les messages prioritaires de NUTED.
- établissement d'un système national de surveillance de la croissance des enfants de 0 à 5 ans.

- renforcement de la pratique de l'allaitement maternel.
- amélioration des techniques de sevrage.
- amélioration des pratiques nutritionnelles chez les enfants lors des épisodes diarrhéiques.

L'évaluation technique et administrative récente de ce projet a conclu en un certain nombre de recommandations visant son intégration dans les structures responsables de la santé maternelle et infantile (donc la DSF) ainsi qu'une modification de ses objectifs spécifiques. Ce nouveau projet, appelé PAAN (projet d'appui aux activités de nutrition), vise donc :

- à élaborer et faire adopter une politique nutritionnelle nationale en faveur des enfants d'âge colaire, basée sur la surveillance de la croissance, la promotion de l'allaitement maternel et la promotion de techniques de sevrage adéquates, y compris l'utilisation d'aliments de sevrage adaptés aux besoins spécifiques de l'enfant entre 4 mois et 1 an.
- à mettre au point les supports techniques nécessaires à l'application de cette politique (il s'agira notamment de mettre en place une stratégie de production et de distribution d'aliments de sevrage).
- à mettre au point le cadre gestionnaire, institutionnel et participatif.
- à tester les éléments ci-dessus dans des zones écologiques reentatives.

En dehors du projet NUTED, la Direction de la Santé de la Famille et le Service de Nutrition bénéficient de l'appui du projet de la Coopération Française visant l'amélioration fonctionnelle des structures SMI de la ville de Brazzaville. Dans le cadre des activités de ce projet, un appui est fourni au personnel de santé en matière de surveillance de la croissance, d'éducation nutritionnelle des mères et d'aliments de sevrage.

5.4 LA SURVEILLANCE DE LA CROISSANCE

Les activités de surveillance de la croissance ont débuté au début des années 1980 avec la conception d'une fiche de surveillance de l'enfant comportant une courbe de croissance (poids/âge). Ces fiches sont vendues aux mères au prix de 250 CFA et chacune est tenue d'en acheter 2 à la naissance: 1 pour elle et 1 qui reste au centre de santé. Que ce soit en zone urbaine ou en zone rurale plus de 90% des enfants possèdent cette carte (15). Que révèlent ces fiches de surveillance?

- la fréquence des pesées.

La situation est différente entre zone rurale et zone urbaine. En zone urbaine, la moyenne de pesées effectuées entre 0 et 1 an est de 5,7 dans les centres bénéficiant de l'appui du projet FAC/SMI. Entre 1 et 2 ans, la moyenne de pesées par enfant est inférieure à 1 (16).

Tableau 18: Taux de suivi (surveillance de la croissance) en zone rurale (2)

| Taux de suivi | CS sud | ZR sud | CS nord | ZR nord |
|---------------|--------|--------|---------|---------|
| à 1 mois | 35% | 23,7% | 20,9% | 5,8% |
| à 3 mois | 39,6% | 21,9% | 22,3% | 6,3% |
| à 6 mois | 32,4% | 16% | 15% | 3,4% |
| à 9 mois | 22% | 10,4% | 6,3% | 1,4% |
| à 12 mois | 9,5% | 5,1% | 1,1% | 1,3% |

CS = centres secondaires; ZR = zones rurales

En zone rurale le taux d'abandon de la surveillance entre 1 mois et 12 mois est de 73% alors que le taux d'abandon entre 1 mois et 9 mois n'est que de 27%. Par ailleurs la couverture vaccinale pour le BCG est de 75% en zone rurale. On peut en conclure qu'un grand nombre d'enfants vaccinés ne sont

pas pesés.

- L'établissement des courbes de croissance.

Celui-ci est très variable. En zone urbaine et tout particulièrement à Brazzaville, l'établissement des courbes est généralement effectué lorsque les enfants viennent à la pesée. En zone rurale, l'enquête de 1987 (2) indique que le maximum observé concerne les centres secondaires du sud du pays où 19% seulement des enfants ont des courbes tracées.

- L'exploitation des courbes

D'une façon générale les courbes, si elles sont tracées, ne sont pas exploitées en vue de fournir une information pertinente à la mère permettant de prévenir ou de traiter des états de malnutrition. L'absence d'approche systématique (utilisation d'un arbre de décision), la formation inadéquate des agents de santé et l'absence de solutions immédiatement applicables (aliments de sevrage de qualité à prix contrôlé, médicaments, disponibilité des agents pour s'entretenir avec les mères, suivi social des enfants à risque) sont parmi les principaux facteurs expliquant les faibles performances de ce système de suivi.

5.5 SYSTEME D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE NUTRITIONNELLE

Le Congo est l'un des premiers pays d'Afrique centrale à avoir réalisé une enquête nationale sur l'état nutritionnel des enfants. Cette étude constitue une excellente base de données pour permettre l'élaboration d'une réelle politique nationale en matière de nutrition de l'enfant et des mères. Cette politique devrait déboucher sur la conception d'un système de surveillance nutritionnelle, intéressant les secteurs tels que la Santé, le Plan, l'Agriculture et la Recherche. Ce système permettrait de mesurer la pertinence de la politique mise en place et des différents programmes et interventions qui en découleront.

PERSPECTIVES.

Le retard de croissance, plus encore que la maigreur ou l'insuffisance pondérale reflète l'état de pauvreté du Congo, surtout le Congo des campagnes, de la forêt et des zones péri-urbaines. Si on veut réduire cette pauvreté et ces poches de malnutrition, ce sera uniquement en mettant à la disposition de ces populations les moyens de leur développement: des soins de santé primaire, une alimentation équilibrée et suffisante, un accès à l'éducation et à une eau potable, des systèmes de communication pour écouler leurs productions et des technologies adaptées pour augmenter la productivité.

Un certain nombre d'axes d'interventions ont été retenus:

○ La conduite du sevrage est sans doute le point essentiel qui détermine tout l'avenir, et pas seulement nutritionnel, du jeune enfant. Il faut prêter attention à plusieurs points.

- souvent, la bouillie est introduite trop précocement;
- souvent, les bouillies proposées sont hypocaloriques;
- souvent, le plat familial est proposé trop tôt, en quantité, en qualité et en consistance inappropriées;

⇒ la priorité est donc de proposer et d'aider à la production d'aliments de sevrage adéquats ainsi qu'à la préparation de ces aliments. Production et préparation devraient être prises en charge par les populations concernées.

○ La surveillance de la croissance est un outil individuel de suivi du développement de l'enfant mais il peut aussi avoir une importance considérable comme outil de suivi du développement communautaire. Ainsi, des séances de pesées collectives des enfants, pourraient être effectuées régulièrement. Au cours d'une réunion d'information collective, les résultats sont entés et analysés devant la communauté (villageoise) réunie. Intuitivement, des leçons sont tirées et la décision est prise, ensemble, de modifier des pratiques culturelles, des comportements alimentaires voire même de mettre en chantier des micro-projets: assainissement, adduction d'eau, maraîchage.

○ Au plan macro-économique, il importe de promouvoir une agriculture auto-centrée et orientée vers l'auto-suffisance. Les choix et les orientations de cette politique devront inclure des indicateurs nutritionnels. L'agriculture en effet ne peut pas produire (seulement) pour augmenter les tonnages ou les rendements; elle doit aussi s'ajuster aux besoins alimentaires des populations en leur fournissant tous les nutriments indispensables.

○ Un système de surveillance nutritionnelle et alimentaire devrait être mis en place. Il servirait à suivre l'impact des politiques économiques et agricoles. Cet indicateur serait - parmi d'autres - l'indice du succès et de l'adéquation des politiques. Plutôt que d'utiliser des indicateurs macro-économiques pour juger de l'état de développement du pays, cette proposition viserait à promouvoir des indicateurs plus sociaux, plus proches du vécu et du quotidien des citoyens.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- Simondon F. et al. Enquête nutritionnelle à Brazzaville. Rapport 57 p, 1986, ORSTOM Brazzaville et Montpellier.
- 2- Cornu et al. Enquête nationale sur l'état nutritionnel des enfants d'âge scolaire au Congo. Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses. Paris. 1990.
- 3- Ichibindat F. et al. Caractéristiques anthropométriques d'un groupe d'enfants socio-économiquement privilégiés de Brazzaville. In : les carences nutritionnelles dans les pays en voie de développement. 3ème journées du GERM, 57-62, Karthala-ACCT, 1989, Paris.
- 4- Bailey K.V. Lutte contre certaines endémies, notamment la carence en iode, dans la Région de la Likouala. Rapport de mission. AFR/NUT/103, 1989.
- 5- Etude sur le statut des enfants en vitamine A. 1988.
- 6- Garrow J.S. Indices of adiposity. Nut. Asst and Rev, ser A, 1983, 53:8, 698-708.
- 7- James W.P.T et al. Definition of chronic energy deficiency in adults. Report of a working party of the international dietary energy consultative group. Eur J Clin Nut, 1988, 42, 969-81.
- 8- Tadjou Doen Adébo. 1983.
- 9- Delpeuch F. Etude multifactorielle du risque de retard de croissance en taille chez le jeune enfant. Implications pour les interventions et la surveillance nutritionnelle. Thèse, Université de Montpellier II, 1990.
- 10- Tomkins A. and Watson F. Malnutrition and infection : a review. ACC/SCN State-of-The-Art Series. Nutrition policy discussion paper No 5. 1989.
- 11- Delpeuch F. La consommation alimentaire de poisson et son importance dans la nutrition de quatre pays africains, Cameroun, Congo, Sénégal, Mali. 1986, Doc. No B6W01327, 88 p., FAO, Rome.
- 12- Rapport de programme de coopération FAO/FIDA, No 30/90/IF/PRC 15-1990, Brazzaville.
- 13- Etude de la problématique de l'auto-suffisance alimentaire au Congo. PNUD/FAO. Rapport DD/DP/PRC/81/009, 247 p, 1982. Rome.
- 14- Recensement général de la population et de l'habitat. Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques. 1984.
- 15- Rapport de l'enquête nationale de couverture vaccinale. DNP/UNICEF. 1990.
- 16- Evaluation du fonctionnement des centres de SMI étatiques de Brazzaville. Bilan de départ 1989. Projet FAC/SMI.
- 17- CNSEE - Enquête sur le budget des ménages en site urbain 1989.

V.

L'éducation de base



RESUME

En 1965, le Congo nationalisait son enseignement. Depuis la rentrée scolaire 1990-1991, les écoles privées sont à nouveau autorisées officiellement. Entre les deux, 25 ans d'existence système scolaire formellement basé sur le modèle français mais dont la philosophie était "l'unicisme": un accès ouvert à tous et gratuit.

Deux chiffres fixent le bilan du système: le Congo a un taux de scolarisation au primaire de 100% et un taux d'analphabétisme de 47%. Cette différence s'explique par le désir, légitime et honorable, de tout proposer (filière, accès, réussite) au plus grand nombre sans définir de priorités et sans tenir compte des ressources, forcément limitées. Le budget consacré à l'éducation nationale paraît important mais sert essentiellement à payer des salaires et à offrir des bourses d'étude. Les moyens manquent:

- humains: il n'y a pas assez de maîtres et les classes sont surchargées; la formation des enseignants est souvent incomplète et les recyclages trop rares;
- infrastructurels: les locaux sont vétustes et trop peu nombreux, surtout dans les villes;
- pédagogiques et didactiques: peu de livres, de manuels scolaires et d'outils d'enseignement.

Cette conjonction de contraintes ne permet pas toujours un enseignement de qualité. Certains diplômés sont peut-être même surévalués. L'enseignement général a été favorisé au détriment des filières techniques. Du coup, les jeunes diplômés ne correspondent pas aux besoins d'un pays en développement. L'enseignement universitaire dispose de ressources disproportionnées par rapport à son importance: un étudiant de faculté coûte 30 fois plus cher qu'un élève du primaire, la moyenne "acceptable" étant, dans d'autres pays, de cinq fois.

L'enseignement primaire (50.0000 élèves en 1989, 20% de la population du pays), une de nos préoccupations dans le cadre de l'éducation de base, connaît un taux de redoublement parmi les plus élevés du continent: 30%. Bon an mal an, le taux d'échec dans le primaire varie entre 60% et 35%. Dans ce tableau plutôt sombre, les jeunes filles sont les plus mal loties. Les contraintes culturelles qui pèsent encore sur leur statut ne leur facilitent guère la réussite scolaire et l'accès à un enseignement de longue durée. De nombreux problèmes d'ordre personnel, sanitaire et affectif perturbent et hypothèquent davantage leur cursus.

A ces contraintes endogènes et structurelles, s'ajoutent des pressions extérieures. Le Programme d'Ajustement Structurel impose des sacrifices aux pays: rationalisation de l'Education et fin du recrutement mais aussi privatisation partielle et participation financière des communautés. Il s'agit à coup sûr d'une petite révolution mais elle pourrait, à terme, s'avérer salutaire pour tous. Et surtout pour les enfants.

En septembre 1990, le gouvernement avait adopté une loi, certes timide, mais qui entamait la réorganisation du système éducatif. Les arrêtés d'application n'ont jamais pu rendre cette loi pleinement effective. Dans notre analyse nous citons cette loi et ses buts. A l'heure actuelle, l'application de cette loi est remise en question: un débat s'est instauré entre les partisans du régime d'enseignement actuel et ceux qui souhaitent davantage de rigueur dans la gestion. En attendant que le gouvernement de transition statue sur l'avenir politique et statutaire de l'éducation nationale, les grandes lignes du PAES restent valables et les perspectives multiples.

"Favorisons la qualité plutôt que la quantité" proposent les experts. Il faut réallouer les moyens financiers sur des objectifs moins ambitieux mais plus circonscrits, comme la qualification des enseignants, la fourniture et la préparation du matériel pédagogique ou la limitation des effectifs par classe. Le primaire, et sans doute le préscolaire, sont en première ligne car ils sont les bases de tout système d'enseignement. Les enfants, à partir de 3 ans, seront dans 10 ou 15 ans, deux fois plus nombreux qu'aujourd'hui. Sur eux repose le développement économique, culturel et humain du Congo.

Actuellement, l'UNICEF est peu présente dans le domaine de l'éducation. Elle participe, aux côtés d'autres partenaires, à la prévention du sida dans les différents cycles de l'enseignement. Dans l'avenir les lignes de notre action seront:

- l'extension de l'éducation préscolaire;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire;
- la reconnaissance du rôle éducatif des parents;
- une attention particulière portée aux adolescent(e)s.

QUELQUES INDICATEURS DE BASE

Obligation scolaire: de 6 à 14 ans.

Taux de scolarisation dans le primaire: 100%

Taux de scolarisation dans le secondaire: 21%.

Taux d'analphabétisme: 47%

Taux de femmes analphabètes: 64%

Taux de redoublement moyen dans l'enseignement obligatoire: 30%

Moyenne d'élèves du primaire par enseignant: 60.

Pourcentage des filles dans l'enseignement secondaire: 26%

Pourcentage des filles dans l'enseignement supérieur: 18%.

Pourcentage du budget de l'Etat consacré à l'enseignement: 26% (1990)

Pourcentage du budget de l'enseignement consacré au matériel: 1% (1986)

Pourcentage du budget de l'enseignement consacré aux salaires: 59%

I.

LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT AU CONGO

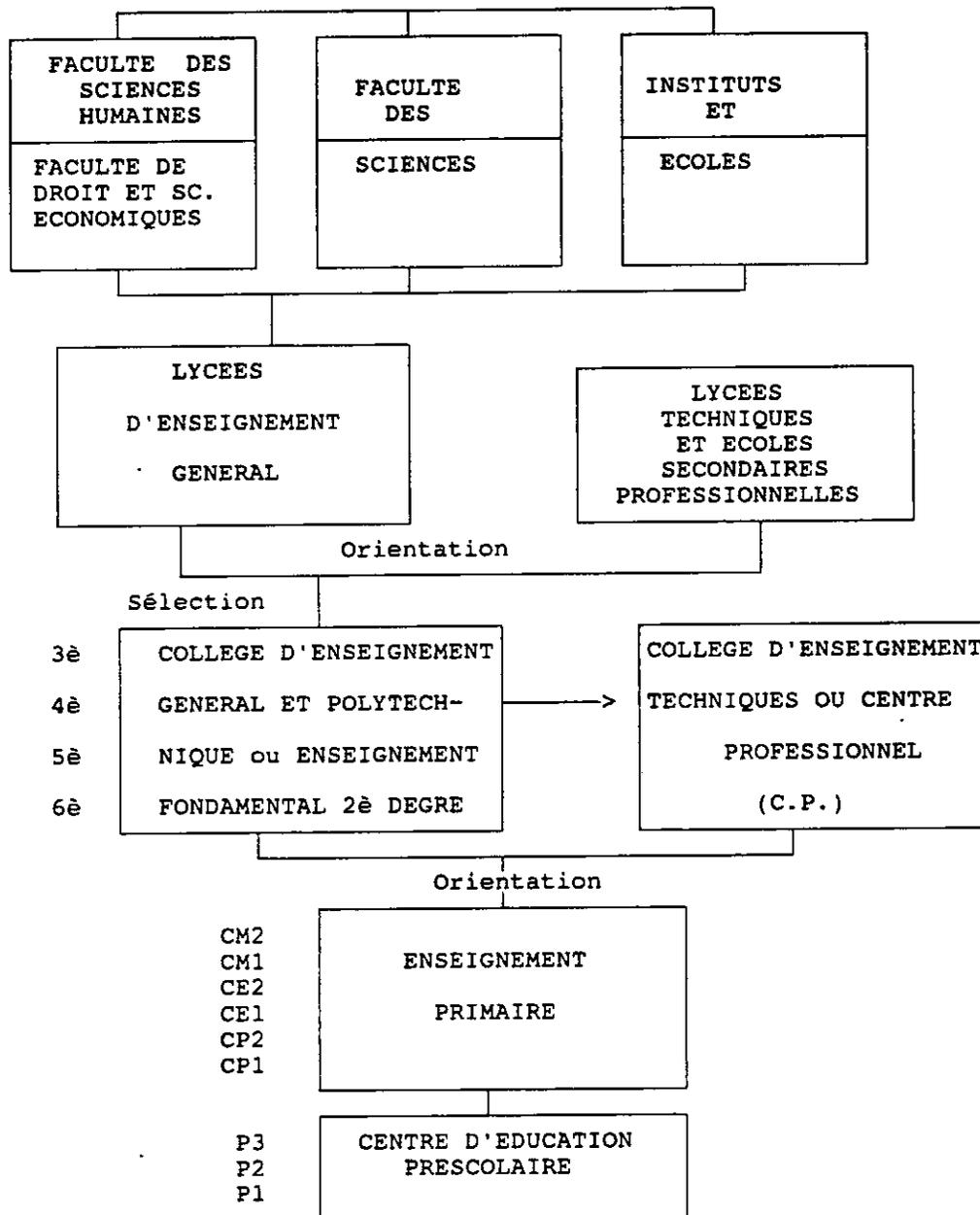
Le système scolaire congolais s'inspire largement du système scolaire français. La seule particularité, c'est qu'il a ajouté une année supplémentaire au primaire (6 ans au lieu de 5 en France) ce qui porte l'enseignement général à 13 ans: 6 de primaire et 7 de secondaire.

Le système compte cinq niveaux:

- Une éducation pré-scolaire actuellement peu fréquentée et destinée aux enfants de 3 à 6 ans pour les préparer à l'enseignement primaire.
- Le Primaire dure six ans. L'enfant y acquiert les connaissances de base. Ces études sont sanctionnées par le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE).
- Le 1er cycle du secondaire, d'une durée de 4 ans, comprend une filière d'enseignement général, les Collèges d'Enseignement Général (CEG) et une filière professionnalisée, les Collèges d'Enseignement Technique (CET) ou Centres Professionnels (CP). Les études sont sanctionnées par l'obtention du Brevet d'Enseignement du Premier Cycle (BEPC) ou Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP).
- Le deuxième cycle du secondaire dure trois ans. Il comprend les lycées d'enseignement général, les lycées techniques et les écoles professionnelles avec au bout le baccalauréat ou un diplôme professionnel.
- L'enseignement supérieur propose des filières littéraires ou scientifiques dans le cadre de facultés, d'instituts spécialisés ou d'écoles professionnelles supérieures.

(voir tableau page suivante)

STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT AU CONGO



Le cas de l'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire est importante et sa pérennité est assurée par une loi récente. Cependant, sa fréquentation est encore des plus réduites (2,8% pour la catégorie d'âge visée). A cela, plusieurs facteurs:

- il est payant et donc hors de portée financière de la plupart des ménages;
- il a une très mauvaise image car "on n'y apprend pas à lire et à écrire";
- il ne fait partie de l'enseignement obligatoire... qui commence à 6 ans;
- la structure sociale africaine assure le gardiennage des plus petits par la famille (grands-parents, par exemple).

Actuellement, le préscolaire ne coûte presque rien à l'Etat. Le sous-emploi des monitrices dans les centres est général. On trouve 4 à 6 monitrices dans des classes de 11 à 20 enfants. La plupart du temps, ces monitrices ne sont pas à la hauteur de leur tâche et mal formées. Une évaluation de leur formation, faite en 1984 par TALI et KALA, conclut: "Des élèves d'un niveau académique bas, incapables d'assimiler des programmes dont les objectifs et le contenu sont à revoir, des formateurs peu ou pas préparés à former des éducateurs préscolaires et n'ayant surtout aucune expérience dans ce domaine, malgré une bonne volonté évidente".

Domage, car c'est dans le préscolaire que l'on inflige aux tous petits les traumatismes les plus graves :

- traumatisme psycholinguistique, car l'enfant de cette tranche d'âge n'a même pas encore maîtrisé les structures de sa propre langue;
- traumatisme intellectuel, car à trois ans déjà, il est placé dans une situation d'apprentissage scolaire qui réclame de lui la mobilisation de ressources nettement au-dessus de ses forces.

Une des lignes d'action en faveur du préscolaire pourrait viser une formule communautaire de préscolaire, impliquant les parents. Elle s'adresserait aux enfants les plus défavorisés en cherchant à assurer leur adaptation à l'environnement et leur développement par la stimulation.

Depuis son indépendance, mais surtout depuis la nationalisation de son enseignement en 1965, le Congo a fait des principes de "démocratisation, d'obligation scolaire et de gratuité", les bases de son système d'éducation. C'est ainsi, que le taux d'inscription scolaire dans les dix classes de l'enseignement obligatoire est parmi les plus élevés au monde. On verra dans le tableau 1 que ce taux de scolarisation peut même être supérieur à 100%. Paradoxe? Pas vraiment, le système n'exclut aucun élève, il n'y a pas de limite d'âge pour sortir d'un cycle. Il n'est donc pas rare de trouver un élève du primaire qui ait 18 ans. Ainsi, le taux de 101,4% tient compte des enfants en âge de Fondamental I plus ceux qui ont dépassé l'âge mais qui s'y trouvent toujours.

Ce tableau, et les suivants, nous permet de juger du degré d'équité atteint par le système éducatif, c'est-à-dire de l'offre réel d'enseignement à différentes sous-populations.

Excepté pour le pré-scolaire (voir encadré ci-contre) le niveau de scolarisation est impressionnant. Mais, elle s'est souvent faite au détriment de la qualité. Le tableau 2 nous apprend que 47% de la population est analphabète. Pour les femmes, ce pourcentage s'élève à 57%. Nous verrons plus loin pourquoi et comment elles sont les laissées pour compte de l'enseignement.

Tableau 1: Taux de scolarisation et taux de féminité par cycle en 1990

| Cycle | Préscolaire | Primaire | Second. I | Second. II | Supérieur |
|-----------------------|-------------|----------|-----------|------------|-----------|
| Taux de scolarisation | 2,8% | 101,4% | 71,6% | 20,7% | 5,9% |
| % de filles | 50% | 47,5% | 44,4% | 25,9% | 18% |

Tableau 2: Nombre d'analphabètes et % par rapport à la population âgée de 15 ans et plus (1984)(1).

| | Total | Nombre de femmes |
|-------------|---------|------------------|
| Effectifs | 493 260 | 314 260 |
| Pourcentage | 47% | 57% |

Les centres d'alphabétisation sont, en principe, chargés d'alphabétiser les populations, essentiellement les adultes. Mais leur fréquentation ne cesse de baisser au fil du temps. En cause, le niveau des alphabétiseurs et leur motivation (certains d'entre eux, de jeunes scolarisés sont rémunérés selon la formule du "Food For Work" mise au point par le PAM). Le manque de matériel à disposition des enseignants et de leurs "élèves" est une autre raison de l'échec de ce programme d'alphabétisation.

Tableau 3: Nombre de centres et d'auditeurs d'alphabétisation.

| | 1984 | 1988 |
|------------------|--------|-------|
| Centres | 474 | 406 |
| Auditeurs | 13 962 | 9 994 |
| Nombre de femmes | 7 852 | 4 989 |

Les taux de redoublement tournent autour de 30 %, ce qui représente le triple de la moyenne observée en Afrique subsaharienne. Sur 1000 élèves qui entrent en CP1, 750 arriveront en CM2 mais après 11 années d'étude. Sur ces 750, seulement 562 obtiennent effectivement le CEPE et, à peine 76 n'ont pas redoublé une seule fois (soit 7,6%).

Tableau 4: Taux de redoublement dans le Primaire et au Collège en 1989 (en %).

| Niveau | CP1 | CP2 | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | 6 | 5 | 4 | 3 |
|--------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----|----|----|----|
| Taux | 36 | 23 | 42 | 36 | 33 | 38 | 39 | 35 | 34 | 30 |

Sur 1.000 étudiants qui entament le cycle secondaire (de la 6^e à la 3^e), 365 atteignent le stade de la Terminale et 202 sont admis au baccalauréat. Ici encore, les filles sont les plus mal loties: elles redoublent plus que les garçons¹. Le taux de redoublement et de retard est tel qu'il aura fallu, en moyenne, quelques 15,8² années-élèves par diplômé du bac (le nombre d'années-élève minimum est bien sûr de 4 ans). D'une manière générale, les résultats sont plus mauvais dans les zones rurales.

Tableau 5: Taux de redoublement par niveau et par sexe au CET (1989)³.

| Sexe | Niveau : | 6 ^e | 5 ^e | 4 ^e | 3 ^e | Total |
|---------|----------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------|
| Garçons | | 35 | 35 | 33 | 60 | 41 |
| Filles | | 37 | 44 | 38 | 69 | 46 |

¹ Une loi de septembre 1990 stipule que l'obligation scolaire s'étend de 6 à 14 ans. Elle fixe également le nombre et les modalités de redoublement par degré d'enseignement et par cycle.

² En fait, le nombre d'années d'étude totales passées par l'ensemble des étudiants dans le cycle secondaire, divisé par le nombre de bacheliers.

³ CET - Collège d'enseignement technique.

Pourcentages de réussite aux examens.

Pour le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE), le pourcentage de réussite varie selon les années, de 40 % à 65 %. En 1989, il était de 44 %. Quant au brevet de Premier Cycle (BEPC), il a été obtenu en 1990 par 28,19 % des candidats : il s'agit d'une année relativement bonne puisque, d'habitude, les résultats enregistrés sont de l'ordre de 15 à 20 % (1).

Décrocher un diplôme n'est pas un indicateur de qualification et de compétences: une proportion importante d'élèves terminent le cycle primaire sans posséder une maîtrise minimale et durable des bases de l'alphabétisation, c'est-à-dire, lecture, écriture et calcul.

Il n'y a pas que les chiffres et les statistiques qui jugent le système congolais. Beaucoup de critiques reprochent à l'école d'inculquer aux enfants un système de valeurs qui ne correspond pas aux réalités socio-économiques du pays. On accuse l'école de favoriser l'exode rural, de détourner les enfants du travail productif, de répandre le mirage de la carrière de fonctionnaire et de diffuser les modes de consommation occidentaux. Le mirage d'une carrière de fonctionnaire s'estompe, une partie importante des enfants et des étudiants ne rejoindront plus le fonctionnariat et devront trouver à s'employer dans le secteur privé en création, ou dans le secteur informel. Par conséquent, il faut que l'école s'adapte à cette réalité, qu'elle prépare les enfants et les jeunes à ce monde social nouveau où la réussite sera possible mais aussi la compétition. En ce sens, la réflexion qui est menée au Congo sur l'école productive prend tout son intérêt. Elle vise, en effet, à concilier une scolarisation (primaire surtout) avec les réalités du développement économique du pays, à savoir qu'elle vise à donner à la masse des jeunes qui ne rejoindront pas le secteur moderne des connaissances leur permettant de progresser au sein du secteur informel.

III.

ANALYSE DES CAUSES

Globalement, et les chiffres proposés plus avant l'illustrent parfaitement, le système d'enseignement n'a pas complètement rempli sa mission. A cela, il y a des raisons endogènes, propres à la structure et son mode de fonctionnement, et des causes exogènes qui tiennent à l'environnement socio-politique.

3.1 Les causes endogènes.

Cette accessibilité à l'enseignement est limitée par le fait que l'offre d'éducation n'est pas à la hauteur de la demande. La démocratisation de l'enseignement, décrétée et appliquée au lendemain de l'indépendance, n'a pas bénéficié des mesures d'accompagnement (particulièrement en matière de construction d'écoles et de recrutement d'enseignants) nécessaires pour faire face à une population scolaire en très forte et très rapide augmentation.

3.1.1 Des structures d'accueil insuffisantes et inadaptées.

La pénurie de locaux est l'une des raisons principales de la très faible extension de l'éducation préscolaire⁴. Si les autres cycles sont beaucoup mieux lotis, le nombre d'écoles et de salles de classe demeure insuffisant malgré les efforts fournis par l'Etat et, dans le cadre de "l'action créatrice des masses", par les parents d'élèves. Des efforts qui ont permis, entre 1965 et 1990, de passer de 806 à 1 620 écoles et de 47 à 223 CEG (1). La situation est particulièrement critique dans les centres urbains où les établissements scolaires atteignent des niveaux de surpeuplement rares dans le monde.

⁴ En France, la norme est de 35 élèves maximum par classe et par enseignant. Au Congo, le ratio, non écrit, est de 25 élèves dans le préscolaire, de 50 dans le primaire et de 45 dans les Collèges. Dans l'enseignement technique et professionnel, le ratio varie en fonction de chaque option (16 étudiants en bureautique car il y a 8 ordinateurs). Mais, le ratio n'est peut-être pas le meilleur critère, il est trop rigide; des experts nationaux préconisent un "seuil à ne pas dépasser", pour assurer la qualité pédagogique de l'enseignement et qui varierait en fonction de l'environnement, des conditions matérielles ou d'accès (ville - campagne).

Une école primaire à Brazzaville compte 9 000 élèves divisés en deux groupes: groupe du matin et groupe de l'après midi; elle dispose de 27 salles de classe. La même école a des classes primaires de 200 élèves par classe et par enseignant. Il n'y a pas que dans cet établissement où la pénurie de locaux oblige à une double vacation ou à l'instauration d'un système de classes volantes (rotation de groupes d'élèves pour une même salle de classe). Le résultat étant que chaque classe se réunit 5 jours par semaine réduisant ainsi les heures d'enseignement par semaine à 22,5 heures. La généralisation du système d'enseignement à mi-temps a réduit le temps d'apprentissage de 25 à 40 %, ce qui ramène la durée réelle de l'année scolaire entre 5 et 7 mois au lieu de 9 mois officiels.

Globalement, on peut considérer que la couverture infrastructurelle de l'enseignement primaire est satisfaisante. Il y a, en moyenne 12 écoles pour 500 km² et une école pour 1390 habitants. Le tableau 6 propose le détail de cette couverture pour les différentes régions du pays. La colonne trois nous donne la couverture géographique⁵ et la colonne 5 la couverture démographique. On y observe des disparités, comme dans les régions qui abritent les quatre plus grandes villes du pays: Brazzaville, Kouilou, Bouenza et Niari. A Brazzaville, si on veut observer un ratio acceptable (50 enfants maximum par salle de classe), il faut tripler le nombre de salles ... ou d'écoles.

Tableau 6: Nombre d'écoles pour 500 km² et pour 1000 habitants (1990).

| Régions | Superficie en Km ² | Ecoles primaire* | Nombre /500 Km ² | Population | Ecoles en 1990 ** | /1000H. |
|-------------|-------------------------------|------------------|-----------------------------|------------|-------------------|---------|
| Brazzaville | 100 | 105 | 1,1 ^{***} | 760 000 | 0,14 | |
| Bouenza | 12 265 | 163 | 6,6 | 206 000 | 0,79 | |
| Cuvette | 74 850 | 284 | 1,9 | 145 000 | 1,97 | |
| Kouilou | 13 674 | 160 | 5,9 | 471 000 | 0,34 | |
| Lékoumou | 20 950 | 88 | 2,1 | 71 000 | 1,23 | |
| Likouala | 66 000 | 76 | 0,6 | 62 000 | 1,24 | |
| Niari | 26 000 | 179 | 3,5 | 198 000 | 0,9 | |
| Plateaux | 38 400 | 223 | 2,9 | 115 000 | 1,94 | |
| Pool | 34 000 | 294 | 4,3 | 188 000 | 1,56 | |
| Sangha | 56 000 | 63 | 0,6 | 50 000 | 1,27 | |
| Total | 342 339 | 635 | 12,4 | 2 265 000 | 0,72 | |

* Source : CNSEE, le RPGH 84 en quelques chiffres, Ministère du Plan, 1989.

** Source : DEPC-SCS, Situation scolaire au préscolaire et au F.I., MEFA, août 1990 (manuscrit = 61 pages).

*** au km².

Si le nombre des locaux est insuffisant, leur état laisse aussi à désirer. Dans un document préparatoire au vote de la loi de 1990 déjà mentionnée, on trouve une liste de 81 écoles primaires hors d'usage: toiture détruite ou emportée, murs effondrés, ruines, incendies, etc. Il manque, selon le Ministère, 1.311 salles de classe (à raison de 60 élèves par classe) et 53.234 tables-bancs.

3.1.2. Un déficit chronique d'enseignants.

Malgré le recrutement de volontaires de l'enseignement et la création de nouveaux établissements de formation d'enseignants (Ecoles normales d'instituteurs de Brazzaville et d'Owando, Institut Supérieur pédagogique de Loubomo, Ecole normale supérieure de l'enseignement technique) qui ont permis, entre 1970 et 1990, de doubler le nombre des instituteurs et de multiplier celui des professeurs de CEG par 6,8, le déficit reste important. Le tableau ci-dessous indique que les effectifs des enseignants ont

⁵ Les planificateurs vont devoir tenir compte de la pression démographique importante. De plus, celle-ci semble se porter vers les villes, non pas seulement les plus grandes, mais les villes moyennes du nord du pays. C'est assurément une chance pour le pays qui voyait les zones rurales (du Nord précisément) se dépeupler au profit des villes du Sud. Encore faudra-t-il équiper ces centres... notamment en infrastructures scolaires (26).

effectivement été considérablement augmentés mais, dans le même temps, le nombre d'élèves a été multiplié respectivement par 2,15 (de 228.578 à 492.925) et par 6,6 (de 22.855 à 150.921). Le rapport entre l'offre et la demande n'a donc guère évolué. Le nombre moyen d'élèves par enseignant est toujours supérieur à 60 au primaire et frôle les 50 dans les CEG.

Il n'y a pas que des problèmes quantitatifs: le niveau de la formation, la dévaluation des diplômes et le laxisme des conditions de recrutement ou de promotion ont contribué à la baisse des compétences du corps enseignant.

Tableau 7: Evolution du nombre d'enseignants du primaire et du second.1er cycle.

| Cycle | 1970 | 1975 | 1985 | 1990 | Rapport 90/70 |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| F I | 3 787 | 5 053 | 7 540 | 7 858 | 2 |
| CEG | 490 | 1 347 | 3 119 | 3 355 | 6,8 |
| Centres pro | 234 | 283 | 686 | 811 | 3 |
| Ensemble | 4 511 | 6 683 | 11345 | 12024 | 2,7 |

Source : MEN = La révolution congolaise et l'éducation, 1963-1983, Brazzaville - Editions Scolaire du Congo (INRAP), 1983.
DEPC-SCS = Situation scolaire ou préscolaire et au F.I., NEFA, août 1990 (manuscrit : 61 pages)

La faiblesse du rendement interne du système éducatif (c'est-à-dire sa capacité à former selon le meilleur rapport qualité-coût) s'explique par la conjugaison de trois facteurs.

3.1.3 Des classes surpeuplées.

Les taux de scolarisation du cycle fondamental (I et II) montrent que l'école a accepté les élèves bien au-delà de ses capacités d'accueil. Le Congo a certes réussi à scolariser la grande majorité de ses enfants, mais cela s'est fait au détriment de la qualité. C'est une remarque de bon sens que de constater que des effectifs trop importants limitent les échanges entre l'enseignant et chacun de ses élèves.

Le système de double vacation revient à diminuer sensiblement le temps passé à l'école, sans compter que les élèves "de l'après-midi" ont cours au moment le moins favorable de la journée pour travailler. Il est vrai qu'à l'autre extrême, on trouve dans certains petits villages, des classes avec des effectifs très faibles, mais cet avantage est souvent annihilé par le fait que le même maître doit s'occuper simultanément de 2 ou 3 classes de niveaux différents.

3.1.4. La pénurie de matériel pédagogique.

"La qualité de l'enseignement est fortement hypothéquée par la pénurie de livres, de produits de laboratoire, d'instruments et d'appareils divers" (20). Les établissements scolaires du cycle fondamental se caractérisent, en effet, par un dénuement assez marqué en livres, instruments de mesures, cartes murales, matériels de laboratoire etc...

L'inventaire des manuels disponibles dans les CEG de Brazzaville en 1990 (zone que l'on peut considérer comme privilégiée), a donné les résultats suivants :

Tableau 8: Nombre d'élèves par manuel à Brazzaville (1990).

| Matières | Nombre de manuels | Elèves par manuel |
|---------------|-------------------|-------------------|
| Français | 850 | 61 |
| Anglais | 555 | 94 |
| Mathématiques | 1 342 | 39 |
| Physique | 366 | 143 |
| Chimie | 216 | 242 |
| Biologie | 321 | 163 |

Source : DREFA = Rapport du fin d'année scolaire 1989-1990, Brazzaville - 1990.

Il n'y a pas de chiffres pour évaluer la disponibilité du matériel pédagogique dans le primaire mais le nombre d'élèves étant plus nombreux on peut estimer que le déficit est plus aigu encore. Certes l'enseignement est gratuit mais l'école coûte et la plupart des parents n'ont pas les moyens d'acheter à leurs enfants l'équipement individuel de base: uniforme, cahiers, livres.... Cette pénurie contraint les maîtres à faire recopier ou à dicter leurs cours, gaspillant ainsi un temps précieux qui aurait pu être plus profitablement consacré à des explications, démonstrations, exercices, manipulations etc...

3.1.5. Un personnel sous-qualifié.

Cette cause nous paraît plus déterminante encore que le surpeuplement des salles de classes ou la pénurie de matériel didactique: "le renforcement des ressources humaines est un objectif essentiel" (9). Certes, 6476 (soit 82 %) des 7 858 enseignants du primaire recensés en 1989-1990 avaient bien le grade requis d'instituteurs (contre 1 365 instituteurs-adjoints et 17 "autres"), mais il existe une marge parfois considérable entre le diplôme et la compétence. La formation reçue dans les écoles normales (BEPC + 3 ou niveau terminale + 1) n'est pas épargnée par la faiblesse de rendement qui caractérise l'ensemble du système éducatif : les diplômés, passablement dévalués, sont de piètres garants d'un quelconque "niveau" de compétence. D'autre part, beaucoup d'instituteurs ont atteint ce grade en passant par des centres de perfectionnement des maîtres (CPM) dont le mode de fonctionnement est davantage promotionnel (avoir de l'avancement rapide et un salaire supérieur) que de formation continue: en effet, il suffit à un instituteur-adjoint (BEPC + 1) de faire 2 stages de 6 semaines (en lieu et place de deux années de cours) chacun pour être reclassé instituteur.

La situation est encore moins brillante dans les CEG où seulement 44% des enseignants (disciplines autres que l'éducation physique, la musique et le dessin) avaient, en 1988, au moins le grade de professeur de CEG. Depuis quelques années, les instituteurs ayant servi au moins 5 ans dans un CEG peuvent accéder au grade de professeur de CEG après un stage de 2 mois (au lieu de 2 années scolaires pleines qu'ils auraient dû passer à l'Ecole Normale Supérieure).

Il n'existe pas d'études scientifiques sur la compétence des enseignants, mais la moindre visite d'une classe permet de constituer un florilège des fautes commises par l'enseignant dans le maniement du français, l'utilisation des unités de mesure, l'explication de phénomènes scientifiques, la conception des exercices, etc. En 1984, à l'occasion d'une enquête, des professeurs de CEG en stage à l'ENS (CAPEL 3) et soumis à un test de langue française avaient réalisé le même score que les élèves de 3ème de l'Ecole française de Pointe Noire (10).

Tous ces facteurs ne peuvent qu'aboutir à de mauvais résultats traduits par ces "indicateurs de rendement" que sont les redoublements et les abandons.

3.1.6. La discrimination sexuelle.

L'enseignement congolais produit mal mais plus encore pour les fille que pour les garçons. La scolarité des filles diminue avec l'âge. La répartition des élèves par sexe, en 1990, montre leur sous-

représentation qui augmente avec le niveau d'études: 50 % au préscolaire, 47,5 % au primaire, 44,4 % au collège, 25,9 % au lycée et 17 % au supérieur. Cet abandon de l'école par les filles est liée aux attitudes négatives de la société envers l'éducation des filles. Elle considère l'éducation de ces dernières comme beaucoup moins importante que celle des garçons. Les filles jouent encore, dans l'économie domestique, un rôle qui leur permet rarement de poursuivre longtemps et assidûment des études. Elles doivent aider leur mère dans toutes sortes de tâches: corvée d'eau et de bois, surveillance et entretien des enfants plus jeunes, nettoyage, etc. Toutes ces corvées mangent leur temps et leur laissent peu de loisir pour se rendre à l'école ou étudier à la maison. *"Pour une fille, décrocher un diplôme n'est pas une priorité, mieux vaut un bon mariage"*, entend-on dire parfois. Si elles persévèrent, elles obtiennent des résultats très moyens, en raison du peu de temps qu'elles consacrent à l'étude et du fait de leurs absences fréquentes. Le plus souvent, elles abandonnent dès l'âge de 16 ans... quel que soit le niveau atteint (parfois le primaire).

A ces difficultés culturelles et sociales s'ajoutent souvent des problèmes sexuels et affectifs. En milieu urbain, les premiers rapports sexuels interviennent à un âge très précoce (12-13 ans). Sans y voir un lien direct de cause à effets, on peut considérer que des relations sexuelles précoces et l'absence d'éducation spécifique contribuent certainement à la morbidité en maladies sexuellement transmissibles (MST). C'est pour cette raison que nous faisons état des résultats d'une étude effectuée en 1984. Elle a eu lieu en milieu scolaire et a été menée par l'ORSTOM sur un échantillon arbitraire d'une centaine d'élèves âgées en moyenne de 20 ans et ne présentant pas de troubles. L'examen gynécologique, ainsi que des prélèvements bactériologiques avec cultures, ont démontré dans 2/3 des cas des infections telles les trichomonases, les candidoses et les gonococcies. Un tiers seulement de ces jeunes filles était sain.

Quand elle intervient, la grossesse juvénile⁶ est une expérience pénible pour la jeune fille, non pas seulement à cause des complications sanitaires sérieuses qui l'accompagnent, mais aussi à cause des problèmes socio-culturels et économiques auxquels elle devra faire face. Cette grossesse des adolescentes est source de conflits familiaux: la jeune fille peut même être rejetée de façon permanente et mise au ban de la société. Elle devient une personne de "second ordre", condamnée bien souvent à un célibat entretenu. Autrefois, une grossesse amenait l'exclusion de la jeune fille de l'école. Aujourd'hui elle est tolérée mais la perte, sur le plan éducationnel perdure. La grossesse est rejetée non seulement par la famille mais aussi par les condisciples. Problèmes culturels et sociaux s'ajoutent aux problèmes sanitaires et économiques... qui aboutissent souvent à une interruption temporaire ou définitive de la scolarité. Le double rôle élève-mère est un handicap, la plupart du temps insurmontable pour la jeune fille.

Ces difficultés expliquent peut-être le nombre d'avortements constatés à un âge scolaire: dans une étude sur l'avortement en milieu urbain (Brazzaville en 1989), 66,7 % des femmes ayant avorté au cours des années 1985-1988 étaient des élèves, 47,8 % avaient moins de 19 ans, 54,6 % étaient des femmes célibataires.

Enfin, l'exploitation sexuelle des filles par les enseignants est assez courante dans le milieu scolaire. Aucune recherche ne l'atteste mais la rumeur publique et de nombreux témoignages le rapportent.

3.2. Les causes exogènes.

A côté des causes qui tiennent à la structure même de l'enseignement, il en est d'autres, dues à l'environnement général. Il existe évidemment un lien entre la crise du système éducatif et la situation économique du pays: la modicité des ressources disponibles influence la construction et l'équipement

⁶ Une étude effectuée en 1983 dans le plus grand lycée de Brazzaville révèle que 37 % des filles âgées en moyenne de 22 ans avaient au moins un enfant.

des écoles ainsi que le recrutement des enseignants.

Au delà des ressources disponibles, il importe de savoir si elles sont convenablement utilisées. Il semble, en effet que l'on puisse expliquer les différents maux dont souffre le système éducatif congolais par ses carences graves en matière de planification, d'administration et de gestion de l'éducation. Par ailleurs, l'école fonctionnant en interaction avec d'autres secteurs de la vie nationale, il convient de voir dans quelle mesure l'environnement extrascolaire influe, dans un sens ou dans un autre, les performances du système éducatif.

L'examen de la façon dont est administrée l'éducation fait apparaître des dysfonctionnements à tous les paliers du processus de gestion. Mais avant tout c'est la politique éducative qui est en cause.

3.2.1. Une politique éducative irréaliste.

Il apparaît aujourd'hui que les différentes lois sur l'éducation, édictées depuis l'indépendance s'étaient fixé des objectifs sans rapport avec les ressources disponibles : la proclamation des trois principes directeurs (démocratisation, obligation scolaire de 10 ans, gratuité de l'enseignement) n'était fondée sur aucune estimation des coûts induits. Un tel calcul aurait montré l'irréalisme de cette politique "uniciste" et, sans doute, incité les législateurs à davantage de mesure. Sous la pression de la Banque Mondiale, la dernière loi votée en 1990 abaisse très sensiblement les prétentions en la matière, notamment en ramenant la durée de la scolarité obligatoire de 10 à 8 ans.

3.2.2. Une stratégie peu cohérente.

Longtemps, le système éducatif a évolué sans orientations précises. De nombreuses distorsions observées actuellement sont les conséquences de cette absence de stratégie bien définie. L'enseignement général s'est développé au détriment de l'enseignement technique (tableaux 9 et 10).

Tableau 9: Effectifs de l'enseignement général et technique - Collèges et lycées - en 1990 (%).(1)

| Cycles | Types de formation : | | Total |
|----------|----------------------|----------------|-------|
| | Enseign. général | Enseign. tech. | |
| Collèges | 95 | 5 | 100 |
| Lycées | 80 | 20 | 100 |

Cette répartition entre "général" et technique" ne couvre nullement les besoins de la société future. Au sein même de l'enseignement technique, on observe de grands déséquilibres entre les diverses filières.

Tableau 10: Répartition des effectifs de l'enseignement technique par grandes filières (en %).

| Cycles | Filières : | | | Total |
|--------|-------------|-----------|-----------|-------|
| | Agriculture | Industrie | Tertiaire | |
| CET | 12 | 33 | 55 | 100 |
| Lycées | 18 | 16 | 66 | 100 |

Depuis 1975, 15 nouveaux lycées d'enseignement général, contre seulement 2 lycées techniques, ont été ouverts. De même, les critères de répartition des dépenses publiques entre les différents niveaux d'enseignement n'apparaissent pas clairement lorsque nous examinons le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Dépenses publiques par niveaux d'enseignement (en %).

| Année | Niveau : | Préscolaire et primaire | Second 1er Cy. | Second 2è Cy. | Supérieur | Autres |
|-------|----------|-------------------------|----------------|---------------|-----------|--------|
| 1966 | | 67 | 12 | 11 | 7 | 3 |
| 1975 | | 41 | 20 | 15 | 19 | 5 |
| 1986 | | 25 | 19 | 15 | 33 | 18 |
| 1990 | | 35 | 21 | 16 | 27 | 1 |

Source : MARCELLUS U.R., RIED G.J. = Le financement de l'éducation en R.P.C., Paris - IIEPE - 1988. Ministère des Finances et du Budget = Budget de l'Etat, 1990 (Tomes 2 et 3).

Il est normal que la formation d'un universitaire coûte plus cher que celle d'un écolier du primaire... mais pas dans la proportion indiquée ici. Si l'on considère qu'il y avait environ 500 000 écoliers et 12 000 étudiants en 1990, il s'ensuit que ce dernier coûte 30 fois plus cher qu'un écolier. C'est là un rapport élevé, même s'il est en baisse par rapport à 1975 (47 fois) et 1986 (53 fois). Le rapport maximum rencontré dans d'autres pays est de cinq fois.

3.2.3. Des ressources mal exploitées.

L'éducation bénéficie d'une part importante du budget de l'Etat (Tableau 12), mais cet argent est presque entièrement englouti par les dépenses de personnel et de bourses, au détriment de tous les autres aspects: équipements, investissements et dépenses de fonctionnement (Tableau 13).

Tableau 12: Evolution du poids des dépenses publiques d'éducation (D.P.E.)

| Année | Dépenses publiques d'éducation | | |
|-------|--------------------------------|-------------|--------------------------|
| | en milliards de FCFA | en % du PNB | en % du budget de l'Etat |
| 1960 | 1 | 4,6 | 23 |
| 1970 | 4,2 | 5,7 | 26 |
| 1980 | 22 | 6 | 31 |
| 1985 | 49,3 | 5,3 | 26 |
| 1990 | 37 | ? | 26 |

Tableau 13: Répartition des dépenses courantes d'éducation.

| Années | Personnel | Bourses | Matériel | Total |
|--------|-----------|---------|----------|-------|
| 1960 | 64% | 19% | 17% | 100% |
| 1976 | 59% | 36% | 5% | 100% |
| 1981 | 54% | 42% | 4% | 100% |
| 1984 | 56% | 42% | 2% | 100% |
| 1986 | 59% | 40% | 1% | 100% |

Nous avons vu que le nombre d'enseignants était insuffisant pour le nombre d'élèves. Un examen attentif montre toutefois que la situation serait bien meilleure si la gestion du personnel était plus rigoureuse. En effet, certaines estimations laissent penser qu'un bon tiers des personnes formées pour le métier d'enseignant ont préféré "troquer la craie" contre des emplois plus reposants, plus prestigieux ou plus rémunérateurs dans le parti, la diplomatie, les organisations de masse, les douanes, la presse etc. Même à l'intérieur du système éducatif le personnel enseignant n'est pas à sa juste place: beaucoup sont occupés à des tâches administratives dont l'utilité n'est pas évidente. Exemple: en 1986, il y avait 44 enseignants détachés dans l'administration de l'inspection de l'enseignement fondamental I de Poto-Poto pour 191 enseignants dans les classes.

Tableau 14: Quelques statistiques de l'Inspection de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation (IEFA), 1985-1986.

| Ecoles | Elèves | Enseignants actifs | Personnel administratif : Total | dont enseignants |
|--------|--------|--------------------|---------------------------------|------------------|
| 7 | 12 179 | 191 | 53 | 44 |

Une trentaine de ces enseignants étaient "secrétaires". En 1988, à l'IEFA de Kellé, pour 2 100 élèves et 50 enseignants "actifs", on en dénombrait une douzaine dans les locaux de l'inspection. Mieux encore, l'administration du Collège d'Enseignement Technique Féminin Tambou Madeleine de Pointe-Noire comptait 18 personnes pour 145 écoliers et 31 enseignants.

Les mêmes observations valent pour les ressources matérielles. La pénurie est incontestable, mais elle est aggravée par le trop faible recours aux ressources locales (notamment pour les constructions et les équipements), par une certaine tendance au gaspillage (lorsque la recherche du prestige prend le pas sur l'utilité) et par un manque d'entretien.

3.2.4. Des structures administratives inadaptées.

Le système éducatif est organisé de manière très centralisée. Tout s'effectue à partir de Brazzaville : l'élaboration des programmes, le choix des manuels, le recrutement et la rémunération des enseignants, le choix des sujets d'examens, la délivrance des diplômes, les transferts, etc. Cette concentration du pouvoir de décision a généré une bureaucratie tâillonne et inefficace. En empêchant les populations et les collectivités de participer au processus d'éducation, la centralisation limite la pertinence et l'adéquation des objectifs et des contenus de l'éducation vis-à-vis des besoins de la société. Par ailleurs, la répartition des responsabilités de l'éducation entre 2 ministères entraîne un gonflement coûteux et pas toujours justifié des services centraux et régionaux. Quand une certaine décentralisation est opérée, elle n'intervient pas toujours à bon escient: avec à peine 30 000 élèves, dont plus de la moitié se trouve à Brazzaville, il n'était peut-être pas utile de créer des directions régionales de l'enseignement secondaire.

3.2.5. Un environnement défavorable.

Le système scolaire serait en droit d'attendre des autres secteurs de la vie sociale une contribution à l'éducation et à la formation des futurs citoyens. Comme les enfants passent finalement la plus grande partie de leur temps en dehors de l'école, il convient de ne pas négliger le rôle et les effets de l'éducation extrascolaire. Mais là aussi, le constat est préoccupant. En effet, à l'exception peut-être des congrégations religieuses, les autres possibilités d'instruction et de formation ne sont pas suffisamment développées.

Il en est ainsi de la famille, somme toute la première institution éducative. Les conditions de vie (habitat, taille de la famille) et le niveau d'instruction des parents les empêchent d'assurer convenablement leur rôle d'éducateurs : "L'analphabétisme des parents contribue à créer un environnement familial défavorable aux études des enfants scolarisés" (17). C'est ici que la sous-scolarisation des femmes déploie toutes ses conséquences négatives, qui vont bien au-delà de la seule éducation puisqu'elles touchent à leur survie. C'est le Directeur Général de l'UNICEF qui disait : "L'alphabétisation des femmes est à elle seule le facteur le plus important pour réduire la mortalité infantile. Les enfants dont les mères ont reçu une bonne éducation ont de plus grandes chances de survivre et d'avoir une croissance saine". Les massmédia pourraient jouer un rôle déterminant dans l'extension de l'éducation, ne serait-ce que pour compenser le manque et la sous-qualification des enseignants. Mais les programmes de radio et de télévision privilégient encore les jeux, le sport, les variétés et les téléfilms.

Hors de leur domicile, les enfants n'ont souvent guère d'autre choix que de traîner dans la rue. L'absence ou la pauvreté de structures d'accueil telles que des cercles de lecture, clubs de musique, camps de vacances, espaces de jeux etc... augmentent les risques de sombrer dans la délinquance ou la prostitution.

IV. PERSPECTIVES.

La gravité et la variété des problèmes qui se posent à l'éducation exigent que des priorités claires soient dégagées dans le cadre d'un plan d'ensemble tenant compte des besoins essentiels et des ressources disponibles (ou raisonnablement envisageables). Ce cadre général nous est fourni à l'échelle internationale par la "Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous" et la "Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant"⁷ et à l'échelle nationale par le volet "Education" du PAES et le "Projet de plan d'action national d'élimination de l'analphabétisme et d'éducation de base pour tous"⁸.

Indépendamment des choix et des politiques, il faudra aussi (et surtout) dégager des moyens, les gérer et responsabiliser les parents dans la gestion de ces moyens. Certes l'Etat offrira les infrastructures mais sans aucun doute, et la privatisation en cours l'atteste, il faudra trouver des moyens et des contributions auprès de la collectivité. Cette contribution devra aller de pair avec un engagement dans le projet pédagogique. Les parents participeront à la vie scolaire des enfants et prendront une part active dans la vie de l'école. Une sorte de cogestion effective s'établira alors.

4.1. LA DECLARATION MONDIALE SUR L'EDUCATION POUR TOUS.

La Conférence de Jomtien a abouti à l'adoption d'une déclaration dont les lignes de force sont les suivantes (21):

- a) Universaliser l'accès à l'éducation fondamentale et promouvoir l'équité en faveur, particulièrement, des plus défavorisés (filles, femmes, enfants des rues, enfants travailleurs, paysans, handicapés, etc).
- b) Elargir les moyens et le champ de l'éducation fondamentale; celle-ci doit, en effet, inclure : "des moyens de protection et d'éveil pour la petite enfance; un enseignement primaire pertinent et de qualité ou une éducation extra-scolaire équivalente pour les enfants; et, pour les adolescents et adultes, des programmes d'alphabétisation et de formation ayant pour objet de leur dispenser les savoirs fondamentaux et les compétences de la vie courante".
- c) Mettre l'accent sur la réussite de l'apprentissage de façon qu'une forte proportion de la population concernée atteigne ou dépasse un certain niveau d'acquisition jugé nécessaire.

4.2. LA DÉCLARATION MONDIALE EN FAVEUR DE LA SURVIE, DE LA PROTECTION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT.

Parmi les engagements pris par le Sommet mondial pour les enfants, on peut lire : "Nous élaborerons des programmes destinés à réduire l'analphabétisme et à donner à tous les enfants des chances égales en matière d'éducation, indépendamment de leur origine et de leur sexe; à les préparer à exercer un emploi productif et à acquérir des connaissances tout au long de leur vie, notamment grâce à la formation professionnelle, à les aider à s'épanouir et à devenir adultes dans un contexte culturel et social accueillant et enrichissant" (23).

De cet engagement, le Sommet mondial a tiré 4 objectifs éducatifs concernant les enfants et le

⁷ La première adoptée par la Conférence mondiale de Jomtien (Thaïlande) du 5 au 9 mars 1990 et la seconde issue du Sommet mondial pour les enfants (Nations Unies, New York - 30 septembre 1990)

⁸ élaboré lors d'une table ronde organisée à Brazzaville du 4 au 6 juin 1990.

développement dans les années 90 :

- élargir les activités de développement du jeune enfant;
- universaliser l'accès à l'éducation de base;
- réduire de moitié le taux d'analphabétisme;
- donner aux individus et aux familles les connaissances, compétences et valeurs nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie.

4.3. LA POLITIQUE CONGOLAISE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION.

Le PAES a été annulé. Un Plan d'urgence le remplace qui durera le temps de la transition. Mais, à l'instar de ce qui a été écrit dans le volume 2 sur le PAES, nous pouvons dire ici que ses grandes lignes resteront valables. Certaines contraintes du système éducationnel congolais sont incontournables. Nous les avons exposées. Elles devront faire l'objet de réformes de structures dont les grands axes pourront être:

- a) La maîtrise des effectifs scolaires grâce, notamment, à une forte réduction des redoublements;
- b) l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire de façon à doter les enfants d'une alphabétisation durable et d'une ouverture scientifique sur l'environnement physique, économique et social;
- c) le renforcement de l'enseignement technique et l'élargissement des capacités de formation professionnelle;
- d) l'appui aux fonctions d'encadrement, d'inspection et de formation continue des personnels de l'éducation;
- e) l'optimisation des ressources par la rationalisation des méthodes de gestion, l'affectation des moyens en fonction des priorités retenues, l'utilisation accrue de matériaux locaux, l'implication du plus grand nombre possible de compétences (au sein et en dehors de l'administration scolaire) au processus de planification et de décision, etc (20).

4.4. LE PROJET DE PLAN D'ACTION NATIONAL D'ÉLIMINATION DE L'ANALPHABÉTISME ET D'ÉDUCATION DE BASE POUR TOUS.

La Table Ronde de juin 1990, qui regroupait des représentants du gouvernement, des agences de l'ONU (dont l'UNICEF), des ONG et de la Banque Mondiale, a retenu comme stratégie globale "l'utilisation optimale de toutes les ressources [...] fondée sur une approche multisectorielle interactive" (22).

Les principaux axes qui ont guidé la conception du Plan d'action sont "l'amélioration de la qualité, la préservation et le renforcement des acquis, l'ouverture de l'éducation à la vie, la mise en oeuvre de nouvelles méthodes et de nouveaux programmes pour l'acquisition des apprentissages". Comme formes prioritaires d'éducation de base, ont été retenues l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, l'alphabétisation, l'éducation familiale et communautaire.

4.5. CHAMPS D'ACTIONS SPECIFIQUES.

Les convergences sont évidentes entre les différents cadres de référence que nous venons d'évoquer. Leur mise en oeuvre repose sur des mesures structurelles qui impliquent des moyens financiers considérables et, surtout, la révision profonde du mode de fonctionnement du système éducatif, sans parler de la nécessaire transformation de l'environnement social, culturel et économique.

Cela prendra du temps mais il est possible d'entreprendre, d'ores et déjà, des actions qui, malgré leur ampleur relative peuvent contribuer significativement à redresser le secteur.

Il va de soi que les différentes actions proposées ci-dessous ne constituent pas des entités autonomes. Il est possible, et même souhaitable, de les faire interagir et de les associer à des actions ressortissant d'autres secteurs de la vie économique et sociale.

a) Amélioration et extension de l'éducation préscolaire.

La mise en application des recommandations du rapport TALL & KALA (elles portent essentiellement sur une meilleure formation du personnel enseignant) permettrait déjà d'améliorer le fonctionnement de ce qui existe (5). Mais le système préscolaire formel (crèches et jardin d'enfants) est extrêmement coûteux et, à ce titre, ses possibilités d'expansion à court et moyen terme sont fort minimes. Pour espérer atteindre la majorité des enfants - et prioritairement ceux des milieux sociaux défavorisés et/ou des zones rurales- il faut rechercher des solutions alternatives, communautaires, autogérées, peu coûteuses et adaptées à l'environnement. En ce sens, l'UNICEF s'est défini deux objectifs généraux:

- o Aider le gouvernement congolais à l'extension de cet enseignement à travers l'implication des parents et des collectivités.
- o Améliorer la qualité des activités éducatives et l'environnement des centres préscolaires.

b) Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire.

L'enseignement actuel transmet des connaissances livresques sans rapport avec la réalité environnante, de sorte que les élèves, faute d'intérêt, apprennent souvent de mémoire et le peu qu'ils acquièrent les détourne de leur milieu.

Pour que l'école devienne un foyer de culture et de développement, il faut qu'elle développe l'aptitude à penser, à agir et à créer, et qu'elle soit animée non seulement par l'enseignant (dont la formation et les programmes qu'il applique auront été réadaptés à cet effet), mais aussi par toutes les ressources locales: agriculteurs, élèves, pêcheurs, artisans, agents de développement.

La loi du 6 septembre 1990 donne quelques orientations pour la réforme de cet enseignement. Dorénavant, l'accent sera mis sur l'acquisition par l'enfant de la lecture, l'écriture, notions spécifiques élémentaires de base, sur son initiation au travail productif, à l'éducation physique, esthétique et civique. La scolarité est complétée par les oeuvres extra-scolaires dont la mission est de parachever l'action éducative en permettant aux enfants et aux adolescents de participer volontairement à des activités culturelles, scientifiques, sportives ou liées au travail productif.

En plus de cette loi, d'autres améliorations pourront être apportées. Notamment des actions relatives à la fourniture du matériel didactique, à la réduction des effectifs (ce qui pose le problème de la construction de nouvelles salles de classe) et à la revalorisation de la fonction enseignante (pour retenir les gens dans la profession et susciter de nouvelles vocations) un des moyens d'élever les rendements de l'enseignement primaire réside dans l'amélioration de la qualification professionnelle des enseignants. Les lieux privilégiés d'une telle intervention sont évidemment les écoles normales d'instituteurs pour lesquelles il faudrait réfléchir aux modalités d'une liaison entre la formation initiale et la formation continue.

Parallèlement, les objectifs et les contenus de l'enseignement primaire devraient être revus à la lumière d'une double préoccupation : se centrer sur l'essentiel (le temps de l'encyclopédisme est révolu) et s'ouvrir à la vie (contenus de formation relatifs à la santé, à l'environnement, à la population, à la famille, à la solidarité internationale, aux droits de l'homme, etc).

En résumé, l'objectif de l'UNICEF est:

- o Aider le gouvernement congolais à l'amélioration de la qualité de cet enseignement.
- c) Favoriser le rôle "éducateur" des parents.

L'éducation des enfants et celle des adultes pourraient s'apporter un mutuel appui. Un milieu familial éduqué est le facteur le plus important de progrès pour l'enfant. Celui-ci apprend mieux et plus si les parents s'instruisent aussi, car le conflit qui risque de naître à tout moment entre ce que lui a appris l'école et ce que professent traditionnellement ses parents ne peut que tourner à son désavantage. De plus, il est vain de transmettre des connaissances nouvelles à l'enfant si celles-ci ne sont pas mises en pratique, notamment en matière d'hygiène, nutrition etc. Il est important donc que les parents comprennent eux aussi la nécessité d'assurer la protection des points d'eau, de détruire ou d'enterrer les débris, d'équilibrer l'alimentation etc.

Il convient de souligner l'importance de l'éducation de la femme, éducatrice privilégiée des enfants mais aussi garante de la sécurité alimentaire, de l'hygiène et de la santé, productrice de revenus, gardienne des valeurs. Mais elle est confrontée à un ensemble de traditions et de préjugés qui la confinent dans une position inférieure.

Pour aider les parents - et la mère en particulier - il paraît souhaitable de mettre au point des programmes d'éducation parentale. Ces programmes, décentralisés, modulaires, exploitant des supports variés, porteraient sur tous les thèmes pouvant aider les parents à mieux gérer l'éducation et le développement de leurs enfants : alimentation, hygiène, sexualité mais aussi affectivité, morale, esthétique, jeux etc... Des collaborations pourraient être envisagées avec d'autres projets en cours comme celui du FNUAP sur l'éducation en matière de population et l'éducation à la vie familiale (24). L'objectif général de l'UNICEF au Congo est:

- o Aider les parents et la collectivité à l'acquisition des connaissances, compétences et valeurs pour améliorer leurs conditions de vie et mieux participer à l'éducation de leurs enfants.

d) Réduire l'analphabétisme.

La loi du 6 septembre 1990, fixe le but de l'alphabétisation: "*assurer à tous les citoyens n'ayant pas bénéficié de l'éducation formelle, une formation de base qui leur permette de s'intégrer plus harmonieusement dans la vie économique, sociale et culturelle par l'acquisition des notions fondamentales d'éducation morale, sociale, professionnelle, scientifique et artistique*". Rappelons ici que sur les 500.000 personnes de plus de 15 ans qui ne savent ni lire ni écrire, 64% sont des femmes.

e) Etre présent auprès des adolescents

Cet aspect vise à fournir une éducation à la vie familiale aux adolescents dans les écoles et les collectivités, à réduire les problèmes liés à la sexualité précoce (grossesse indésirée, avortement, SIDA, MST), à protéger la jeune fille de l'exploitation sexuelle, à préparer les jeunes à la responsabilité familiale, à renforcer les valeurs de la famille et celle de l'autonomie.

Les objectifs généraux de l'UNICEF sont de:

- o Réduire les problèmes liés à une sexualité précoce: grossesse, avortement, sida, MST;
- o Protéger la jeune fille de l'exploitation sexuelle;
- o Renforcer les valeurs d'autonomie et de prise en charge.

f) Renforcer les formations professionnelles.

A la fois pour le développement socio-économique du pays et pour l'accroissement des capacités individuelles de survie, il importe d'élargir le champ de la formation professionnelle. Ici aussi, pour

minimiser les coûts et adapter les formations aux besoins, il convient d'imaginer des formations originales en plus du nécessaire développement du système formel : modules à la carte, formation en alternance, apprentissage auprès d'un artisan, etc... La réduction de la durée de la scolarité obligatoire et la diminution de la représentation féminine à l'école, à partir de l'adolescence (c'est-à-dire grosso modo au niveau du Fondamental II) rendent urgentes des interventions dans le domaine de la formation professionnelle.

g) Collecter et traiter l'information

C'est sans doute à ce niveau que se situe l'une des causes principales des carences observées dans la gestion du système éducatif. Les services de planification ne disposent pas des capacités nécessaires à une collecte exhaustive, une exploitation fine et une publication rapide des statistiques scolaires, ce qui ne facilite pas la prise de décision. Le Sommet mondial pour les enfants l'a bien compris : "Chaque pays devrait mettre en place les mécanismes nécessaires pour rassembler, analyser et publier régulièrement et en temps voulu les données leur permettant de suivre les indicateurs sociaux relatifs au bien être des enfants [...] Il importe particulièrement de mettre en place des mécanismes permettant aux responsables des politiques d'être rapidement informés de toute tendance défavorable et de prendre en temps voulu les mesures correctives nécessaires" (23).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- M.E.F.A. Annuaires statistiques (par année scolaire)
- 2- Poaty J.P. Enquête sur les conditions de vie des enfants en RPC. Brazzaville, Ministère du Plan, 1979.
- 3- Poaty J.P. Enquête sur le mode de garde des jeunes enfants au Congo. Brazzaville, Ministère de la Santé et des Affaires sociales, 1983.
- 4- Ngolo Y. L'éducation préscolaire : point de la situation et perspectives, Brazzaville, M.E.F.A. (Direction du préscolaire), 1984.
- 5- Kala Lobe-Kuta & Tall C. Formation initiale et recyclage des personnels d'éducation préscolaire au Congo. Brazzaville, UNICEF, 1984.
- 6- Makonda A. Etude emploi-ressources humaines. Tome 3 : Education-formation. Brazzaville. Ministère du Plan (CIATA-Banque mondiale). 1986.
- 7- Makonda A. et Senga-Nsikasolo V. Congo : System of Education in the International Encyclopedia of Education, Oxford, Pergamon Press. 1986.
- 8- M.E.F.A. Programmes d'études pour les CEG. Brazzaville, INRAP, 1986.
- 9- UNESCO. Les politiques de l'éducation et de la formation en Afrique sud-saharienne : problématiques, orientations, perspectives. Paris, 1987.
- 10- Makonda A. 81 Congolismes. Brazzaville, INRAP, 1987.
- 11- Orivel F. et Perrot J. Etude sur l'allocation des ressources au système éducatif congolais. Brazzaville, Ministère du Plan (CIATA-Banque mondiale). 1988.
- 12- Banque mondiale. L'éducation en Afrique sud-saharienne : ajustement, revitalisation, expansion. Washington. 1988.
- 13- Banque mondiale. Rapport de la réunion du groupe d'étude des donateurs pour l'éducation en Afrique. Washington. 1988.
- 14- Marcellus U.R & Ried G.J. Le financement de l'éducation en RPC. Paris IIEP. 1988.
- 15- Makonda A. Une école pour le peuple ? in : Politique africaine No 32. Paris. Karthala. Dec. 1988.
- 16- Orivel F. & Perrot J. Les performances de l'enseignement primaire. Deux études de cas : la RPC et la RCA. Brazzaville, Ministère du Plan (CIATA-Banque mondiale). 1988.
- 17- BAD-UNESCO. Projet d'appui à l'éducation (rapport de mission). 2 vol. Brazzaville, Ministère du Plan. 1989.
- 18- Bokoumaka G., Makonda A. & Tobi-Ndzaba. Etude sur la mise en application de la stratégie de la réforme du système éducatif pendant le PAES 1990-1994. Brazzaville, Ministère du Plan. (CIATA-Banque mondiale). 1989.
- 19- M.E.F.A. Programmes d'études pour le fondamental I. Brazzaville, INRAP. 1989.
- 20- Ministère du Plan. Plan d'action économique et social 1990-1994. Cahier 2, tome 3. Brazzaville. 1989.
- 21- Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous. New York, UNICEF, 1990.
- 22- M.E.F.A. Rapport final de la table-ronde sur l'élimination de l'analphabétisme et l'éducation de base pour tous au Congo. Brazzaville, 1990.
- 23- ONU. Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant. New York. 30 Sep. 1990.
- 24- Bokoumaka G. Politique de population dans l'éducation formelle et l'alphabétisation des adultes en RPC (propositions d'action pour le deuxième programme du FNUAP). Brazzaville, 1990.
- 25- UNICEF. La situation des enfants dans le monde. 1991. New York 1990.
- 26- Elements pour un plan d'action économique et sociale à moyen terme (1990-1994) Ministère du Plan, des finances et de l'économie. 1988.

VI.

Statuts et rôles de la femme



RESUME

Les femmes congolaises constituent 52% de la population. Si, dans les textes de loi, elles possèdent un statut qui se rapproche de celui de l'homme, dans la réalité les rôles multiples qu'elles assument pèsent sur leur santé, leur équilibre et leur épanouissement.

Mère, productrice, épouse, éducatrice, étudiante, infirmière, femme et nourricière... autant de métiers pour une seule et même personne. Levée à cinq heures, de corvées en travaux des champs, de repas préparés en petits commerces, la femme nourrit sa famille et la société: 64% des agriculteurs sont des femmes et, en ville, 69% du commerce est tenu par elles. Dans les campagnes, les femmes travaillent mais l'agriculture produit mal, faute de technologies appropriées. Elles pourraient être les premières bénéficiaires d'un petit effort de modernisme.

Elles sont mères surtout (plus de cinq enfants en moyenne) mais souffrent et meurent de cette fonction. Le Congo possède un taux de mortalité des mères parmi les plus élevés de la planète (900 décès pour 100.000 naissances et plus encore en zone rurale). Les causes: 41% des suites d'avortements et 32% de complications de césariennes.

Leurs maladies sont souvent liées à cette fonction de mère et de femme. Les principales causes de morbidité sont gynécologiques (37%), abdomino-pelviennes (22%), liées à la grossesse (13%) et pour seulement 27%, non liées à des causes "féminines". Le sida des mères (47% des cas de sida déclarés dans la tranche d'âge de 20 à 50 ans) pose un gros problème de santé publique, non seulement pour elles-mêmes (2,4% de séropositivité au SMI de Brazzaville) mais aussi pour leurs enfants: en cas de décès, elles laisseraient des enfants orphelins.

La malnutrition des femmes s'exprime par la maigreur et se rencontre surtout dans les campagnes. Il existe une corrélation directe entre cette situation et les retards de croissance de leurs enfants.

Bien qu'ayant accès au système scolaire, les filles n'en tirent pas tout le profit souhaitable. Pour bon nombre de familles, l'éducation des filles est encore trop souvent un luxe qui vient bien après les tâches domestiques. Conséquence, peu d'assiduité dans les études et une réussite scolaire inférieure aux garçons.

Au-delà de ces constats, il y a les causes culturelles et le poids de la tradition. Mais il y a aussi des signes de changement et des atouts non négligeables. Le mouvement associatif congolais est vivace, animé essentiellement par des femmes et basé sur des principes d'entraide et de solidarité. De plus, l'évolution politique récente a permis à ce mouvement volontaire, largement animé par des femmes de prendre la parole et d'exiger des réformes et des mesures concrètes d'émancipation. Car du chemin reste à parcourir. Et l'UNICEF a un rôle à jouer, notamment:

- en favorisant la sécurité alimentaire des mères et de leurs enfants, surtout en zone rurale;
- en proposant des créneaux d'activités rémunératrices: pour les zones rurales en valorisant leur rôle dans la sécurité alimentaire du pays et pour les villes dans les secteurs informels et commerciaux;
- en informant les hommes des rôles et des contraintes qui pèsent sur leurs compagnes;
- en favorisant la coordination des interventions nationales et de coopération;
- en favorisant les synergies avec l'éducation et la mobilisation sociale.

QUELQUES INDICATEURS DE BASE.

Sur 552.000 femmes de plus de 15 ans, 252.000 travaillent, 181.000 sont ménagères et 100.000 vont à l'école.

Nombre de grossesses abouties: en moyenne, 6 par mères.

A la campagne, 66% des agriculteurs sont des femmes.

En ville, 69% du commerce est animé par des femmes.

21% des chefs de ménages sont des femmes.

47% des femmes se disent "satisfaites de leur sort" (sondage 1984).

80% des femmes sont membres d'une association de solidarité (1978).

INTRODUCTION.

Il n'y a pas qu'une seule femme congolaise. Toutes sont des situations économiques différentes, des rôles sociaux multiples. Il y a d'abord la distinction entre la ville et les campagnes. Il y a ensuite, les distinctions socio-économiques: agricultrice, ménagère, commerçante, étudiante ou élève, occupée dans le secteur informel... Bien souvent ces différents statuts socio-économiques peuvent caractériser une même femme qui, en ville surtout, cumule plusieurs fonctions économiques. Il y a ensuite les rôles, multiples, qu'elle joue au sein de la famille et de la société: productrice, éducatrice, agent sanitaire, reproductrice biologique, nutritionniste et ménagère. Il y a aussi sa différence sexuelle qui la sert et la déssert tour à tour et dont elle peut jouer comme un atout.

Ces multiples facettes, interagissantes et interpénétrées, sont difficiles à saisir par les chiffres. Certes, ils existent et nous les citerons mais on ne peut pas les considérer comme représentatifs: rares sont les Congolaises qui se réduisent à une seule réalité statistique.

Tentons de donner une photographie aussi fidèle et nuancée que possibles des femmes du Congo. Nous verrons aussi ce qu'elles pensent de leur sort, ce que leurs compagnons en pensent. Nous tâcherons de présenter les contraintes qui pèsent sur elles mais aussi les atouts dont elles disposent pour améliorer leur sort et celui de leurs enfants.

Les femmes constituent plus de la moitié du pays (52% de la population); elles vivent en moyenne 3 ans de plus que les hommes. Qui sont-elles? Quelles contraintes pèsent sur leurs diverses fonctions?

1. Elles sont mères.

La première fonction sociale de la femme est sans nul doute la reproduction biologique. Elle assure la pérennité de l'espèce. Au Congo, la femme est tenue à la maternité. Lorsque cette dernière tarde ou ne survient pas, la femme s'expose à un stress aigu et à une dévalorisation sociale qui la poursuit. Cette obligation d'avoir des enfants s'entend toujours comme une exigence de multiplicité. En 1984, le recensement général de la population a estimé l'indice de fécondité moyenne de la femme congolaise à 5,9 enfants (5,5 en zone urbaine et 6,5 en zone rurale). Cette moyenne signifie qu'il n'est pas rare de trouver des mères de 10 enfants. Il va de soi qu'une telle charge ne permet pas de suivre l'éducation de chacun et d'assurer la surveillance sanitaire et hygiénique quotidienne. Dès que l'enfant marche (à 12 mois et plus) et peut jouer avec les autres enfants, il est laissé à lui-même. La maternité suivante qui s'annonce pour la mère, la détourne des attentions indispensables à cet âge (au niveau nutritionnel, sanitaire, psychomoteur et psychologique).

Dans le monde moderne (tant urbain que rural) où la polygamie est en nette régression, le respect des règles traditionnelles d'espacement des naissances est négligé. Les tabous protecteurs se sont effondrés. Les savoirs traditionnels liés à la grossesse et à l'accouchement se sont évanouis. L'assistance quasi quotidienne d'une parente, d'une conseillère ou d'une matrone traditionnelle, pendant la grossesse et après l'accouchement, n'est plus possible, compte tenu des occupations multiples de chacune. Le système traditionnel faillit mais les services modernes - SMI - ne l'ont pas encore suppléé parfaitement. Au total, dans son rôle de mère, la femme s'expose à de nombreux risques sanitaires. Nous les détaillons dans la Partie 3, dans les chapitres consacrés à la morbidité et à la mortalité. Ses autres responsabilités (agent économique, épouse) ne lui permettent plus de consacrer suffisamment de temps à la santé et à l'éducation de ses enfants.

Ce rôle "éducateur des enfants" est très mal partagé au sein de la famille congolaise. La femme en assure la majeure partie, du mieux qu'elle peut compte tenu de ses autres rôles et des nombreuses maternités. A la campagne, l'agricultrice au champ porte son dernier né sur son dos; en ville, l'école supplée à la mère qui travaille la journée. Dans le seul domaine de l'éducation à l'hygiène et à la santé de l'enfant, la mère devrait veiller à vérifier et faire admettre l'application de grands principes comme: faire laver les mains aux enfants avant de manger, assurer le bain quotidien, veiller au port de sandalettes pour éviter toute contamination de parasites, veiller à l'hygiène corporelle stricte et à l'assainissement du milieu etc... Il s'agit de tâches contraignantes qui s'ajoutent au suivi du travail scolaire, à l'éducation à la vie familiale, à la cuisine et aux règles de bonne conduite en société. Il n'est pas étonnant que certains aspects soient négligés, surtout lorsque la mère est surchargée ou n'a pas bénéficié d'une formation antérieure.

2. Elles produisent.

Eu égard à leur importance dans la population, les femmes de 15 ans et plus susceptibles de travailler sont plus nombreuses que les hommes: 552.205 femmes contre 494.422 hommes en 1984. La réalité statistique est un peu différente même si les chiffres ne sont qu'une partie de la réalité. Le tableau 1, ci-dessous, présente les femmes selon leur situation sociale. Il permet de constater que les femmes actives sont les plus nombreuses (252.000), suivies par les ménagères (181.000) et les scolarisées (98.000).

Tableau 1: Répartition des femmes de 15 ans et plus selon la situation individuelle dans l'emploi et la zone de résidence (RG.PH 1984).

| Situation dans l'emploi | Villes | | Régions | |
|-------------------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| | Nbre | % | Nbre | % |
| Pop. active occupée | 72 437 | 26,9% | 179 511 | 63,5% |
| Pop. en chômage | 14 931 | 5,6% | 5 323 | 1,9% |
| Elèves et étudiants | 64 630 | 24% | 34 073 | 12% |
| Inactives | 117 238 | 43,5% | 63 962 | 22,6% |
| Total | 269 336 | 100% | 282 869 | 100% |

Deux remarques pour nuancer ces résultats: les inactives ne le sont pas toujours; simplement, il s'agit de femmes n'exerçant pas de façon officielle. Petits commerces sur le pas de la porte, travaux à la maison... De la même manière, les étudiantes peuvent aller à l'école et occuper en même temps d'autres fonctions, parfois rémunérées. Le manque d'emplois en ville oblige les jeunes filles à rester plus longtemps à l'école. C'est ainsi que 24 % d'entre elles sont inscrites à l'école soit, autant que la moyenne masculine nationale (23,6 %) et bien au-dessus de la moyenne féminine nationale (17,9 %). Celles qui restent au foyer, c'est surtout faute d'emplois rémunérés (compte tenu des contraintes déjà évoquées qui les poussent plutôt à rechercher un emploi). Ce fait est essentiellement urbain. En effet, sur 181.200 femmes se déclarant ménagères, 117.238, soit 64,7 % résident en ville. L'inégalité flagrante face à l'emploi en milieu urbain explique la faible proportion de femmes occupées (26,9 % en 1984) alors qu'en zone rurale le taux d'occupation est de 63,5 %. Le tableau 2, ci-après, nous apprend qu'elles sont 255.053 à avoir déclaré travailler. C'était lors du dernier recensement en 1984.

Tableau 2: Répartition de la population féminine occupée de 10 ans et plus selon la situation dans la profession 1984 (RG.PH)

| Situation dans la profession | Zone urbaine | | Zone rurale | |
|------------------------------|----------------|---------------|----------------|----------------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Indépendants | 35 447 | 46 832 | 105 068 | 172 608 |
| Employeurs | 1 196 | 150 | 451 | 45 |
| Salariés | 106 808 | 23 273 | 34 346 | 4 231 |
| Aide famil | 6 154 | 1 703 | 2 572 | 4 365 |
| Autre | 486 | 194 | 545 | 266 |
| N.D. | 1 229 | 638 | 870 | 748 |
| Total | 151 320 | 72 790 | 143 852 | 182 263 |

En milieu rural, près des 3/4 (plus précisément 73%) des femmes occupées exercent de manière indépendante. En pratique, il s'agit des agricultrices répertoriées dans le secteur informel. Ces femmes sont aux champs toute la journée pour gagner... 6.500 francs CFA par mois. Le peu de rentabilité de l'agriculture vivrière s'explique par le manque d'intrants et de technologie, même sommaire, utilisés par les agricultrices. Les bras et la daba traditionnelle sont bien souvent les seuls instruments aratoires. En ville, les "indépendantes" sont aussi les plus nombreuses. Elle exercent alors dans le petit commerce, l'artisanat moderne de couture, etc.. Fort logiquement on trouve les salariées en ville, surtout dans la fonction publique.

L'analyse de l'emploi féminin fait ressortir des différences notoires de structure (selon la situation dans la profession, la situation dans l'emploi, la branche d'activité) entre la zone urbaine et la zone rurale. Elle permet également d'indiquer de manière précise le poids important des activités les moins rémunératrices et les moins qualifiées (agriculture, informel urbain). Même au sein du groupe des salariés, la femme continue à occuper les emplois les moins rémunérés. Sur 18.414 salariées de la

Fonction publique en 1990, seulement 1736 sont cadres de catégorie A, soit 9,4% de l'ensemble des salariées.

Pour connaître la répartition de la population active par branche d'activité, on peut utilement se reporter aux indicateurs de la Partie 2. De la même façon, on y trouvera toutes indications sur le niveau des revenus, notamment dans le secteur informel. Les vendeuses de quartier (ménagères qui proposent du fofou sur le pas de leur porte) déclaraient gagner entre 0 et 30.000 francs par mois. Quant aux revenus agricoles, ils sont encore plus faibles et estimés à 6.300 F/mois par producteur. Ils varient cependant en fonction des produits, des conditions de vente, de la proximité des marchés urbains. Mais ils ne sauraient atteindre le SMIG fixé à 23.500 F/mois. Comme ce sont les femmes qui exercent en majorité dans ces secteurs, elles ne peuvent compter que sur les faibles revenus souvent destinés aux besoins immédiats du ménage.

De nombreuses contraintes économiques pèsent sur les femmes, surtout en ville. Celles-ci, combinées à leur statut dans la société, ont favorisé l'apparition de réponses socio-économiques ambiguës. De nombreuses jeunes filles et des femmes mariées choisissent - encouragées par un certain machisme généralisé - de vivre "entretenues". De combiner un emploi honorable (même informel et accessoire) ou une scolarité (parfois purement formelle) ou un mariage avec des relations affectives rémunérées. Il ne s'agit pas à proprement parler de prostitution mais dans la société, il est accepté qu'une femme monnaie sa relation. L'échange de la femme contre des cadeaux est ancien. Ces pratiques admises, comprises et largement répandues (sans qu'elles aient pour autant fait l'objet d'enquêtes statistiques) ne se font pas au grand jour mais dans la discrétion. Si les hommes ont des "bureaux"⁹ entretenus et dont ils se vantent, les femmes doivent se montrer plus discrètes en rencontrant leurs "fournisseurs". C'est que la société est plus répressive à leur égard.

Les rares tentatives d'appréhender le phénomène suggèrent qu'il pourrait être majoritaire en ville et constituer un apport financier non négligeable dans le budget personnel des femmes. Car, cet argent leur est utile pour assurer une certaine autonomie financière par rapport au mari¹⁰ ou pour pourvoir à certaines charges d'entretien des enfants. Au sein de la famille, il n'y a pas de transparence financière... chacun gère ses propres revenus, pour peu qu'il en ait, et les charges communes sont "négociées".

3. Elles sont ménagères.

A ces rôles sociaux de productrice, d'éducatrice et de reproductrice, la femme ajoute celui de ménagère et l'obligation des charges domestiques quotidiennes. Il s'agit des travaux de nettoyage de la maison et de ses abords immédiats, des courses au marché ou ailleurs, de la vaisselle, de la lessive etc... qui, à eux seuls, peuvent occuper plus d'une personne à temps plein pendant la journée. L'encadré suivant présente les activités quotidiennes d'une cultivatrice. Même lorsque ces tâches sont étalées dans la semaine, elles ne lui laissent pas le temps d'écouter la radio, de s'informer et de se former.

En zone urbaine, la femme semble moins asservie lorsqu'elle bénéficie d'équipements modernes et de personnels domestiques (ce qui est rare). De toutes les façons, elle est astreinte à nettoyer la maison et à en balayer les abords chaque matin, à faire des courses, la cuisine, la vaisselle, la lessive et la corvée d'eau. Plus de la moitié d'entre elles travaillent du matin au soir et doivent, de plus, s'adonner aux tâches domestiques. Même si elle est épargnée de la pénibilité des travaux champêtres, des longues distances et du port de lourds fardeaux, la femme en milieu urbain est fort occupée, trop pour se former et s'informer.

⁹ Un "bureau" est une maîtresse entretenue. IL n'est pas rare qu'un homme riche et puissant ait plusieurs bureaux. Parfois, la "puissance" d'un homme se juge au nombre de ses bureaux.

¹⁰ D'ailleurs ne dit-on pas que les femmes entretenues sont "des femmes libres".

Qui paie quoi?

A la campagne, les femmes, jeunes et moins jeunes, se consacrent à l'agriculture vivrière. En ville, où le salariat a conféré à l'homme de plus grandes responsabilités dans l'alimentation du ménage, la femme prend une part importante dans l'alimentation. Une enquête, réalisée en 1985 sur les questions de survie en milieu urbain (auprès d'une centaine de ménages à bas revenus), a révélé que les apports de l'épouse constituaient, pour les plus démunis, la source principale de l'alimentation du ménage. Et puis, il y a toutes les femmes-chefs de ménage, un phénomène loin d'être marginal. Le recensement de 1984 en dénombre 76.591 sur 363.140 chefs de ménage, soit 21 % (19,7 % en zone rurale et 22,4 % en zone urbaine). En ville, 41,8 % de ces femmes-chefs de ménage sont locataires, il s'agit là de situations particulièrement difficiles que l'entraide traditionnelle ne peut résoudre. Il faut donc se débrouiller à tout prix.

Une enquête réalisée en 1982 auprès de 717 personnes dont 352 hommes et 365 femmes à Brazzaville, Pointe-Noire et 4 régions (Kouilou, Sangha, Lékoumou, Plateaux) confirme l'obligation qui est faite à la femme de participer aux dépenses du foyer, même si elle n'a pas de revenus fixes. Il s'agit d'opinions exprimées par les femmes et les hommes, pas d'une réalité observée. Ainsi, si on demande à la femme, puis à l'homme d'évaluer sa propre part dans les dépenses alimentaires du ménage, on obtient des réponses divergentes et même contradictoires: "Pour la nourriture, les femmes pensent intervenir dans 47 % des dépenses. L'homme, pour sa part, croit payer 77%. Dans le paiement des dépenses scolaires de l'enfant, l'homme croit payer 78 % et la femme 56 %. En matière de santé, la femme estime participer à 49 % et l'homme s'accorde 70%. Les femmes accordent à l'homme l'essentiel des dépenses d'équipement: 66%. Par contre les femmes pensent payer elles-mêmes 50 % de leur frais d'habillement mais elles reconnaissent ne participer qu'à 30 % des dépenses d'habillement de leur mari." Pour chaque poste, les réponses des hommes et des femmes divergent. On pourrait donc s'attendre à des conflits et à de graves tiraillements au sein du couple. Ce n'est pas tout à fait vrai. La même enquête poursuit: "Les hommes s'estiment contents à 61 % contre 27,6 % de mécontents. La femme fait plus de reproches à l'endroit de son partenaire. Elle ne s'estime satisfaite qu'à 47 % et 36,6 % sont catégoriquement insatisfaites, tandis que 16,5 % sont indécises. Il y a certes des maris irresponsables pour 8 % des femmes, mais en fait, tout le monde reconnaît que c'est le manque d'argent ou l'environnement socio-économique qui est à la base de ces multiples tensions".

L'enquête précitée (2) confirme la division sexuelle des tâches domestiques et la part écrasante réservée à la femme tant au niveau des corvées d'eau, de transport et ramassage du bois de chauffe que de la lessive ou de la vaisselle.

"La corvée d'eau est plus ou moins pénible selon la localité, mais elle reste du ressort de la femme et des enfants (surtout les filles). Les hommes estiment y participer à 17 % alors que la femme évalue la participation de son compagnon à 2,7 %. La collecte, le transport du bois de chauffe est une tâche exclusivement féminine. L'homme préfère revenir des champs les bras balants plutôt que de porter. En ce qui concerne la vaisselle, les hommes eux-mêmes reconnaissent que leur participation est purement symbolique (4,2 %). C'est au niveau de la lessive que la femme parvient un peu à fléchir l'attitude de l'homme. Ce dernier croit intervenir pour 27,7 % alors que la femme lui cède 11,3 %. Quand on pense que dans une seule journée la femme doit nettoyer la cour et la maison, aller au travail ou au marché, faire la cuisine, laver les enfants, repasser, surveiller, s'occuper parfois de sa scolarisation, on comprend que la qualité de certaines prestations soit mauvaise (2)".

4. Elles ont des loisirs.

Après ce que nous venons de dire, il paraît difficile de croire que les femmes ont encore du temps pour les loisirs. Et pourtant, toujours selon l'enquête de 1982, sus-mentionnée (2): " 30% des femmes interrogées avouent disposer de temps libres: 25 % en milieu rural et 34 % en ville. Les hommes reconnaissent avoir plus de temps libre (47,4 %) et plus en milieu rural (56 %) qu'en ville (46%). Même si cette notion est ambiguë, on sait par l'observation de la vie quotidienne que les femmes restent écrasées par le poids des multiples tâches quotidiennes et lorsqu'elles ont un peu de temps, elles le passent à 54 % à la maison, 15 % vont chez des amis, 13,7 % chez des parents et 6 % vont de temps en temps au bar. Les hommes restent à la maison (42 %), vont également chez des amis (19 %), chez des parents (11,5%), un peu plus au bar que les femmes (11,5%). Bien souvent, le bar, l'église et les réunions d'associations constituent les seules distractions."

5. Elles vont à l'école.

Une Partie de l'Analyse est consacrée à l'éducation de base. Nous y soulevons, outre les problèmes liés à la structure même du système de l'enseignement au Congo, le cas particulier des filles. De leur accès, de leurs échecs, des discriminations dont elles sont l'objet.

Pourtant, la forte scolarisation qui caractérise le pays pourrait fort bien devenir un atout dans la marche émancipative des femmes. Déjà, cette scolarisation des filles a eu pour effet de relever le niveau général d'instruction des femmes. Les zones rurales restent les plus défavorisées de même que les couches les plus âgées. Un signe encourageant: le fait qu'en ville, l'écart homme/femme au niveau du secondaire est plus faible (42% et 43%).

| LA JOURNEE DE TRAVAIL D'UNE CULTIVATRICE | |
|--|---|
| Horaires | Activités |
| 5h00 | Lever |
| 5h00-6h30 | Travaux domestiques (balayer la maison, donner à manger aux enfants, sortir la volaille, etc) |
| 6h30-7h30 | Départ aux champs (situés souvent à 1 heure, voire plus, de marche) |
| 7h30-14h00 | Travaux champêtres |
| 14h00-15h00 | Cueillette, ramassage du bois, ramassage de tubercules, puisage de l'eau, lessive. |
| 15h00 | Retour au village |
| 16h00-21h00 | Préparation des repas, préparation de la chikwangue, vaisselle, artisanat, soins aux enfants, etc |
| 21h00 | Coucher |

6. Elles sont épouses.

La femme doit obéissance, soumission et fidélité au mari. Elle doit aussi respecter les règles de la société. Plusieurs institutions s'emploient à assurer la reproduction sans faille de l'image de la femme, inférieure et soumise (églises, tribunaux, familles, mass-média etc...). Les tabous, interdits, menaces de sorcellerie ou de péchés, les reclusions de fait et autres formes d'exclusion sociale suffisent à garantir la pérennité de ce statut social. La plupart des institutions sociales - la famille, l'école, les mass-média, les églises, les tribunaux - vérouillent tout renversement de la situation. Il suffit d'examiner de près la littérature congolaise, le théâtre, la peinture, les textes spirituels ou religieux, la jurisprudence¹¹ et le poids des traditions, pour se convaincre de la persistance d'un statut d'infériorité.

¹¹ En droit, les époux sont égaux dans l'institution du mariage mais, dans la pratique, les tribunaux rendent des jugements plutôt favorables aux hommes. En matière d'héritage, les textes de loi sont encore favorables à la famille de l'homme.

7. Elles sont citoyennes

Le code de la famille congolaise, promulgué en 1984, stipule dans sa note de présentation que son objectif est de "*favoriser le développement du sens national, la paix des familles, de protéger les enfants... et d'émanciper la femme*". Il met en place une série de prescriptions qui protègent la femme et l'enfant de l'arbitraire du père et du milieu familial environnant. Le libre consentement au mariage, la suppression du levirat (l'obligation faite à un homme d'épouser la veuve de son frère mort sans héritier), le libre choix pour la femme mariée de garder son nom, la liberté de choix et d'exercice d'une profession, la formule de "régime de communauté réduite aux acquêts" pour le couple (elle fut considérée à l'époque comme une "révolution" dans la vie des ménages) sont autant d'acquis importants... trop souvent formels. Ce régime de communauté réduite aux acquêts, par exemple, institue le partage équitable des biens du couple à la dissolution du mariage. Dans la réalité, les pressions sociales venues de la famille de l'homme, mais aussi de la société dans son ensemble, sont telles que la cupidité des parents de l'époux divorcé ou du père défunt peut laisser la femme dans le dénuement total. Rien ne garantit encore à la femme la possibilité d'hériter de son conjoint. Aussi est-elle abandonnée à elle-même et obligée d'organiser par ses propres moyens son assurance-vie (construction d'une maison personnelle pour ses vieux jours, pension de retraite). Ce sont ces inégalités qui poussent parfois la femme, contre son gré, à monnayer son amitié et ses relations (voir supra). Pour "assurer l'avenir".

En cas de divorce, la société charge la femme divorcée de la responsabilité de l'échec du mariage. "Elle n'a pas pu garder son mari, entend-on dire, parfois même par d'autres femmes, renforçant ainsi, par leur propre comportement les inégalités et la reproduction d'images négatives à leur endroit.

Encore souvent, et l'exemple précédent l'illustre, les pratiques sociales quotidiennes fonctionnent en dehors des normes juridiques établies qu'elles ignorent volontairement. D'autres exemples: la famille du mari continue d'exiger des montants élevés pour la dot (officiellement fixée à 50.000 F), la liberté de choix et d'exercice d'une profession souvent de pure forme. D'autres pratiques rétrogrades et anticonstitutionnelles ont encore cours telles que: l'obligation donnée à une femme mariée désirant exercer un commerce d'avoir une autorisation de son mari, l'obligation similaire qui lui est faite lorsqu'elle doit quitter le territoire.

C'est à juste titre que Madame Isabelle GOMA (parlant du statut juridique de la femme congolaise depuis l'accession du pays à l'indépendance) écrit: "*Les dispositions légales en faveur de la femme, prises au niveau du pays, semblent indiquer que les autorités nationales congolaises accordent une importance prioritaire à la place que doit occuper la femme dans la société. Malheureusement, les textes légaux qui devraient permettre à la femme congolaise de s'approprier cette place sont encore trop souvent conçus par les hommes qui, non directement concernés, ne défendent pas toujours de manière adéquate les intérêts de la femme.*" (4)

projets initiés de commun accord entre l'Etat et les organisations internationales ou les agences bilatérales de coopération.

Nous avons déjà évoqué le cas de l'URFC, mais ses jours semblent comptés. Il est sans doute acquis que ses militantes les plus actives se retrouveront dans d'autres formations où elles pourront agir encore. Au niveau de l'Etat, il a été créé en 1989 une "Direction de l'Intégration de la Femme dans le processus du Développement (D.I.F.D) à la Direction Générale du Plan du Ministère du même nom. Cette direction est financée par le PNUD et appuie les actions traditionnelles menées par la Direction générale des Affaires sociales. Cette dernière offrait des réponses au cas par cas mais depuis 1990, la DIFD tente d'apporter des solutions globales aux problèmes rencontrés par les femmes: emploi, maternité, éducation. Elle pourrait bien, dans les mois à venir accueillir la coordination de toutes les actions prises par et pour les femmes.

La création récente d'un Ministère des Affaires Sociales a permis d'avoir une autre structure d'Etat en faveur de la femme avec la mise en place d'une Direction de la promotion féminine rattachée au cabinet du Ministre. La coopération bilatérale et multilatérale a suscité la multiplication d'interventions et de projets en faveur de la femme. On peut citer:

- Banque mondiale : analyse des besoins spécifiques de la femme, surtout en milieu rural et prise en compte comme partie intégrante de la politique agricole. L'assistance prévue contribue donc à la promotion du rôle des femmes dans le développement agricole.
- AgriCongo : il s'agit essentiellement de sa composante maraîchère où, compte tenu de l'importance des femmes dans le secteur, l'aide bénéficiera directement ou indirectement aux femmes.
- PNUD : au niveau régional, le PNUD a approuvé une série de projets destinés à rendre plus efficace la participation de la femme africaine au développement. Au Congo, il a été choisi les projets suivants :
 - 1 > Système de support au crédit pour faciliter les activités de production des femmes.
 - 2 > Amélioration du rôle de la femme africaine dans le secteur informel.
- Assistance Allemande : la continuation du projet Hydroplan permettra de résoudre les problèmes d'eau (surtout dans la Région des Plateaux) et d'alléger ainsi le poids des activités de la femme dans cette région.
- UNIFEM et l'OMS participent au projet "Participation de la femme au développement sanitaire".
- UNICEF : le projet "Femmes-Production-Intégration dans le développement" vise une amélioration du niveau de vie des familles rurales et péri-urbaines à faible revenu. Ce projet a démarré en 1989.

Le gouvernement et les bailleurs de fonds ont apprécié la diversité de l'assistance offerte mais ont également reconnu le manque de stratégie cohérente et coordonnée susceptible de redynamiser les interventions en faveur de la femme. Ce défaut a été corrigé récemment (Dec. 1990) par la mise en place d'une Commission nationale regroupant Ministères techniques, bailleurs de fond et projets sous la direction du Ministère du Plan et de l'Economie avec pour support technique la Direction de l'Intégration de la femme au développement.

IV. PERSPECTIVES

Sur la base de ce qui précède, on pourrait suggérer ce qui suit:

- 1 - Atteindre et informer l'homme - le mari - sur les différents rôles de leur compagne et sur les contraintes que ces rôles font peser sur l'équilibre de la famille, le bien-être des enfants. Le résultat pourrait être l'allègement des tâches ménagères par un partage plus équitable. Cet aspect intéresse aussi les objectifs d'éducation parentale proposés dans la Partie sur l'Éducation de base.
- 2 - Valoriser, dans la société, l'image de la femme et le rôle qu'elle joue dans la production, dans l'éducation: la femme est l'avenir de l'homme.
- 3 - Un suivi des mères durant la grossesse, pour la protéger et l'aider à gérer ses maternités. Projet à relier aux aspects planification familiale (voir aussi la Partie sur la Mobilisation sociale).
- 4 - La promotion de l'éducation sanitaire pour protéger la mère et l'enfant.
- 5 - L'amélioration du niveau de revenu et la promotion de créneaux d'activités créatrices et rémunératrices pour la femme. La mise à disposition de conseils pour la gestion de petits commerces, l'aide à la constitution de coopératives d'achat en commun.... toutes choses offrant des possibilités d'autonomie. Ces actions pourraient être focalisées sur les secteurs informels.
- 6 - Un soutien, par l'analyse et l'étude, aux réformes du statut juridique de la femme et du code de la famille congolaise.
- 7- Une coordination efficace des efforts des bailleurs de fonds et des institutions publiques, à la fois sur les priorités et sur la définition d'une stratégie cohérente. Cette coordination pourrait être accueillie par la Direction de l'Intégration de la Femme dans le Développement.
- 8- Associer le mouvement volontaire existant et utiliser son dynamisme et son implantation pour des actions de mobilisation sociale sur des thèmes santé, éducation, autonomie économique de la femme.
- 9 - L'école et le système d'enseignement sont en mutation. Les communautés font jouer un rôle grandissant dans la gestion des établissements et des réseaux scolaires. Les femmes, par tradition seront en première ligne.

Pour asseoir sa participation dans la société, la femme congolaise dispose de quelques atouts: la scolarisation qui permet à toutes les jeunes filles d'accéder au savoir (le savoir pouvant être comme chacun sait le début du pouvoir), un certain nombre de réponses institutionnelles officielles même si, dans les faits elles tardent à produire leurs effets. Mais le principal atout est sans doute lié au devenir actuel du pays. Comme les autres groupes de population, les femmes prennent la parole, s'organisent entre elles et posent des revendications.

Cette émergence fleurit sur un terreau fertile car le mouvement volontaire et associatif congolais existe depuis des générations. L'ouverture actuelle ne fait que dynamiser le mouvement.

1 Le mouvement volontaire.

Les sociétés africaines ont permis, au delà des lignages aux règles contraignantes, l'accès individuel à des cadres plus libres basés sur des rapports volontaires et solidaires. Des associations sont nées, beaucoup plus adaptées que d'autres structures pour jouer un rôle (micro)économique et social. Ces groupes et associations s'occupent d'activités comme:

- la prestation de service à un membre du groupe ou du village;
- l'épargne et la ristourne monétaire;
- des formes d'assistance diverses.

Les grands moments de solidarité entre femmes ont toujours été la maladie, le deuil, la naissance, le mariage, l'initiation des jeunes filles et les travaux champêtres. Autour de ces thèmes, les femmes aiment à se regrouper. Une enquête réalisée en 1978 sur le service social traditionnel et les associations a révélé que 80% des femmes interrogées déclaraient appartenir à une association. Elle indiquait aussi que c'est dans les couches sociales à bas revenus que l'on s'associe le plus. Les formes les plus fréquentes de "l'associatif féminin" sont:

- a) Le "Dibundu", qui est à l'origine, une association d'entraide pour les travaux des champs. Dans plusieurs zones rurales, l'association s'est transformée en société de prestation de services auprès de toute exploitante agricole qui doit payer les services réalisés. L'argent est gardé et partagé en fin d'année. Ce terme est aujourd'hui étendu à toute association à caractère religieux, surtout en milieu urbain.
- b) Le "Muziki" conserve une forte connotation récréative. Il s'agit d'un groupe d'entraide de femmes d'une même école, même religion, ou même profession. On cotisait pour faire face à des dépenses exceptionnelles de mariage, retrait de deuil, anniversaire ou toute autre manifestation. Aujourd'hui, la rigueur dans la gestion réduit les fonctions d'entraide aux cas de deuil, maladie et dépenses exceptionnelles. Il revêt un caractère plus laïque que le "dibundu". Le rituel de solidarité s'exprime par des manifestations communes.
- c) Le "Kitémo" demeure l'une des plus vieilles formes de tontine dont *"le but essentiel, comme le notait G. BALANDIER, est de réaliser une somme qui représente un pouvoir d'achat plus élevé que ne le permettent les seules ressources personnelles, s'imposer en raison du caractère strict de la discipline, la réalisation d'économies forcées, de faire jouer la solidarité entre camarades pour échapper aux lourdes exigences des prêteurs d'argent"* (9). La forme a été banalisée. Cette association est très présente chez les commerçantes et les salariées. Elle n'a pas la solennité des précédentes.

Il existe d'autres types de regroupement régional ou villageois mais les objectifs et formes d'expression sont les mêmes que ceux du "Muziki" ou du "Dibundu".

d) "L'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo (URFC) était l'organisation de masse voulue par le Parti unique pour encadrer les femmes. Depuis 1990, l'URFC s'est muée en une ONG mais a perdu beaucoup de sa puissance et de sa crédibilité: en effet, son combat féminin était entaché pour sa liaison trop étroite avec le parti.

En revanche, d'autres organisations ont décidé de porter haut la cause des femmes. Depuis peu, on trouve les "femmes cadres", les "femmes juristes" mais aussi les "femmes du marché", sortes de syndicat des vendeuses des marchés publics. Certaines de ces organisations se sont lancées dans l'arène politique en prenant la parole durant la Conférence nationale. Elles revendiquent la révision du code du travail, une meilleure représentativité des femmes dans tous les domaines de décision et surtout, un meilleur niveau d'instruction.

* Le mode de fonctionnement

Toutes ces associations ont un organigramme précis. Le bureau comprend souvent une présidente, une vice-présidente, une trésorière, une chargée des aspects éducatifs etc... Les appellations et les contenus s'adaptent souvent à l'air du moment. Les réunions se tiennent chez la "Mama Mokondzi" (la présidente, jouissant d'un statut référentiel) et portent sur la vie de l'organisation et la préparation des manifestations. Les "Dibundu" à caractère religieux mettent l'accent sur la prière, les conseils, la solidarité morale, une certaine éthique sociale. Mais toutes ces associations tiennent à marquer leur prestige vis à vis de l'extérieur par le faste certain qu'elles mettent dans l'organisation de cérémonies de retrait de deuil, mariage, deuil, anniversaire ou fêtes religieuses.

En ce qui concerne les objectifs et le rôle dans la société, l'entraide constitue l'objectif principal et une obligation pour tout membre. La base volontaire de l'organisation est certainement préférable à la solidarité familiale qui est vécue comme une obligation morale, un devoir, sous peine de sanctions liées au "maraboutage". L'aide apportée est compensée par l'aide reçue alors que dans le cas de la famille, elle peut être unilatérale (l'aînée doit aider son cadet et ne rien attendre en retour). De plus, l'argent prêté est souvent remboursé dans un délai déterminé alors que le plus souvent, envers un parent, il s'agit d'un don. Les relations entre les membres sont égalitaires. La sorcellerie y est exclue.

L'enquête sur l'action sociale traditionnelle et moderne au Congo, réalisée en 1978 (12), a permis de fixer les attentes des membres de l'association. A la question de savoir ce que peut leur apporter l'association, les personnes interrogées évoquent comme thèmes, l'aide matérielle (48%), l'aide morale (41%) et la sécurité de la communauté (11%). L'aide morale est évoquée à travers la prière, le partage des moments de joie et de douleur, les visites quotidiennes en cas de problèmes, les conseils conjugaux et d'autres forces pour "affronter le monde". Ces associations sont donc vécues par les associées, non pas uniquement comme des palliatifs, mais comme des instants de participation à la vie, tant les bonheurs que les malheurs. Le soutien psychologique et moral y est permanent. Elles parviennent même à assurer un rôle préventif en cherchant à éviter les inadaptations sociales. L'association est volontaire, basée sur la confiance mutuelle, sur l'égalité des droits et devoirs.

Les associations parviennent aussi à combler le vide créé par l'absence de sécurité sociale officielle et par les insuffisances du service social de l'Etat. Elles jouent, pour les sociétés en crise, un rôle de soupape de sécurité essentiel à la paix sociale et à la tranquillité individuelle. Ce n'est pas un hasard si ces associations de solidarité sont le plus souvent féminine: ce sont elles qui ont le plus à souffrir des inégalités. Leur efficacité est indéniable et leur dimension réduite permet de maintenir une intensité affective réelle.

2. Les réponses institutionnelles

Il s'agit de structures de l'Etat spécialement créées pour s'occuper des problèmes de la femme et de

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. CNSEE. Recensement Général de la population et de l'habitat, 1984.
2. J-P. Poaty - Enquête sur les principaux problèmes ressentis par la femme au Congo.
3. Organisation féminines et Développement dans "Séminaires sous régional Femmes et Développement IPPF, Brazzaville, 1989.
4. Ministère de la Justice. Code de la famille.
5. Isabelle Goma. Revue FIPPU, journal Jeuwi Jeuwi pour la libération de la femme, numéro spécial, Dakar 1984.
6. CRETH-Urbanor. Etudes socio-urbaines, Brazzaville, Pointe Noire, centres secondaires et, Brazzaville, 1980-1982.
7. CIATA. études Emploi et Ressources humaines, Ministère du Plan. 1990
8. Direction de l'intégration de la femme au développement: Etude sur le potentiel de la femme dans le secteur moderne à Brazzaville, Ministère du Plan.
9. Georges Balandier. Sociologie des Brazzavilles noires. A. Colin 1955 Paris.
10. Gilda Farrel Le rôle de la femme dans le secteur informel, Congo BIT - 1990
11. SEP Développement. Etude de faisabilité relative à un mécanisme de participation financière pour les femmes congolaises, BAD Sep-Déc 1989.
12. Michèle Odeye Action sociale traditionnelle et moderne en RPC. INSSD 1977.

BLANK